

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2019-2020

Rédaction : Solène NOZAY (PNR ML)

Animation des sites Natura 2000
2018-2021

Z.S.C. « Haute Vallée de la Vienne »
FR 7401148



Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

SOMMAIRE

| | | |
|--------------|---|-----------|
| I. | PRÉAMBULE - RAPPELS..... | 1 |
| A. | Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000 | 1 |
| B. | L'animation..... | 1 |
| C. | Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB..... | 2 |
| D. | Missions de la structure animatrice..... | 2 |
| II. | GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES | 3 |
| A. | Animation de la Charte Natura 2000 | 3 |
| B. | Animation de contrats Natura 2000 | 4 |
| C. | MAEc | 7 |
| D. | Animation foncière | 9 |
| E. | Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers | 9 |
| | 1. Financement LIFE | 9 |
| | 2. Financement Région – appel à projet « Pastoralisme ». | 10 |
| III. | ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES | 11 |
| IV. | AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES | 15 |
| A. | Formation d'identification des zones humides | 15 |
| B. | Inventaires naturalistes | 16 |
| | 1. Inventaires généraux | 16 |
| | 2. Inventaires spécifiques – la Loutre d'Europe | 16 |
| | a) Tronçons | 16 |
| | b) Fiche de terrain..... | 17 |
| | c) Stratégie de collecte des données / protocole utilisé..... | 18 |
| | d) Résultats..... | 18 |
| V. | INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION | 19 |
| A. | Outils de communication..... | 19 |
| | 1. Site internet dédié | 19 |
| | 2. Plaquettes de communication | 19 |
| B. | Organisation, participation à des sorties / manifestations | 20 |
| | 1. Manifestations qui ont eu lieu en 2019 | 20 |
| | a) Animations grand public | 20 |
| | b) Chantier bénévole | 21 |
| | c) Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire..... | 24 |
| | 2. Manifestation prévue en 2020..... | 24 |
| | 3. Prises de contacts avec des partenaires potentiels | 25 |
| | 4. Communication / Animation auprès des scolaires..... | 25 |
| VI. | SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT | 27 |
| VII. | GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE | 27 |
| A. | Organisation de la gouvernance du site | 27 |
| B. | Gestion administrative et financière | 27 |
| C. | Complément et mise à jour du DOCOB | 28 |
| D. | Autres actions | 28 |
| VIII. | SYNTHÈSE | 29 |



I. PRÉAMBULE - RAPPELS

A. Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », par arrêté ministériel du 13 avril 2007, la « Haute Vallée de la Vienne » est aujourd'hui reconnue comme un écosystème d'intérêt majeur de par les milieux et les espèces que l'on y rencontre.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) assure la Présidence du Comité de pilotage (COPIL) en application de la Loi de Développement des Territoires Ruraux, depuis le 7 octobre 2008, ainsi que l'animation du Document d'objectifs (DOCOB).

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, a été validé lors du Comité de Pilotage du 7 décembre 2010.

Il devrait permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, propriétaires terriens, ...) afin de préserver et restaurer les milieux d'intérêt communautaire (tourbières, landes, forêts de pente, cours d'eau, ...) et les espèces emblématiques qu'ils hébergent.

Ce site de 1 318 hectares est composé de 20 habitats d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires ce qui représente plus de 37 % de la surface du site. Par ailleurs, 24 espèces d'intérêt communautaire sont également présentes sur le site, dont la Moule perlière, espèce emblématique fortement indicatrice de la qualité du milieu.

Le PNR ML porte un projet d'extension du site Natura 2000 « Haute Vallée de la Vienne » depuis 2010. Ce projet a reçu un avis très favorable du MNHN, en date du 7 mars 2012, au regard de l'argumentaire scientifique et des données naturalistes mises en avant sur une surface de 5 969 hectares.

La DREAL Limousin a lancé la consultation des collectivités en février 2013. À ce jour, toutes les collectivités qui se sont exprimées par délibération, ont émis un avis favorable (après modification du périmètre à la demande de certaines communes). La Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne s'est, quant à elle, opposée fermement à ce projet d'extension.

Suite à cela, le Préfet de la Creuse et celui de la Corrèze ont signé le projet en juin 2013. En Haute-Vienne, il n'y a aucun retour à ce jour du Préfet. La DDT de la Haute-Vienne a représenté le dossier au Préfet pendant cette nouvelle période d'animation. À ce jour, l'État n'a pas donné suite au dossier.

B. L'animation

Le programme d'actions du DOCOB prévoit un temps d'animation de 1 Équivalent Temps Plein (ETP).

Ce temps d'animation « idéal », devant permettre de répondre aux objectifs fixés, est adapté annuellement en fonction des possibilités d'organisation au sein de la structure animatrice et des crédits disponibles.

Depuis 2015, ce chiffre a été revu à la baisse, compte tenu de la diminution des crédits disponibles et de l'état d'avancement des objectifs du DOCOB.

Ainsi, le PNR ML avait prévu 74 jours, pour l'animation de la période allant du 20 avril 2019 au 19 avril 2020, soit environ un demi ETP. Ce sont finalement 63,43 jours qui ont été consacrés à l'animation de ce site Natura 2000 sur cette période d'animation.

Le bilan de l'animation du site est présenté dans ce document, en conformité avec le programme d'actions développé dans le DOCOB.

C. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Les enjeux présents dans le document d'objectifs sont les suivants :

| Enjeu A : conservation et restauration des habitats d'espèces, habitats et espèces d'intérêt communautaire | |
|---|---|
| A1 | Conserver et restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire |
| A2 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire à vocation pastorale |
| A3 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire forestiers |
| A4 | Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire aquatiques |
| A5 | Conserver et restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire |
| A6 | Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs Natura 2000 |
| A7 | Maintenir et développer les corridors écologiques |
| A8 | Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces |
| A9 | Former des étudiants à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire |
| Enjeu B : intégration sociétale de la démarche Natura 2000 | |
| B1 | Participer au développement local |
| B2 | Concertation et implication des acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site |
| B3 | Développer des outils de communication en lien avec Natura 2000 |
| B4 | Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès du public |
| Enjeu C : amélioration de la connaissance naturaliste sur le site | |
| C1 | Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000 |
| C2 | Étudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion |
| C3 | Améliorer la connaissance de la biodiversité |
| C4 | Améliorer la connaissance socio-économique du site |

D. Missions de la structure animatrice

Dans ce contexte, l'animation du site se décline selon les actions suivantes :

- **La gestion des habitats et des espèces**

Par la contractualisation de Contrats forestiers, Contrats ni-agricoles ni-forestiers, de Chartes Natura 2000 ou encore de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc).

- **L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site Natura 2000.

- **L'amélioration des connaissances et suivi scientifique**

Par le biais de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques.

- **L'information, la communication et la sensibilisation**

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand-public.

- **La gestion administrative, l'animation de la gouvernance du site**

Par l'organisation de Comités de pilotage et l'émission de bilans d'activité.

- **Le soutien à l'articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

Le détail des différentes actions menées dans le cadre de l'animation « Avril 2019 – Avril 2020 » du site est présenté ci-après.

II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Nombre de jours prévus : 32

Nombre de jours consacrés : 34,52

Sur la période d'animation 2019-2020 différents outils Natura 2000 (contrat, MAEC, charte) ont été portés. Ces actions seront détaillées dans les paragraphes suivants.

Préalablement, un temps a été réservé à la relecture de la charte du site et des cahiers des charges des contrats Natura 2000 disponibles sur le site de la « Haute Vallée de la Vienne » dans le but de proposer et d'utiliser au mieux ces outils.

Au cours de la période d'animation 2019-2020, plusieurs parcelles ont été visitées afin d'évaluer l'état écologique des habitats naturels et pouvoir proposer des actions aux propriétaires. Ces parcelles n'ont pas été choisies au hasard, pour la plupart se sont des habitats naturels d'intérêt communautaire et les propriétaires possèdent plusieurs hectares à l'intérieur du site Natura 2000 (permettant de rendre un projet de contrat Natura 2000 cohérent). C'est ainsi que plusieurs projets ont été travaillés pendant la période d'animation 2019-2020 :

A. Animation de la Charte Natura 2000

L'année dernière, des courriers avaient été envoyés à plusieurs propriétaires pour les sensibiliser au programme Natura 2000 et à ses outils, dont la charte. Certains d'entre eux avaient répondu. Une charte leur avait alors été transmise pour consultation.

Suite à quelques échanges, deux chartes ont ainsi pu être signées sur la période d'animation 2019-2020 :

- Une parcelle de 0,27 ha de forêt de pente sur la commune d'Eybouleuf :

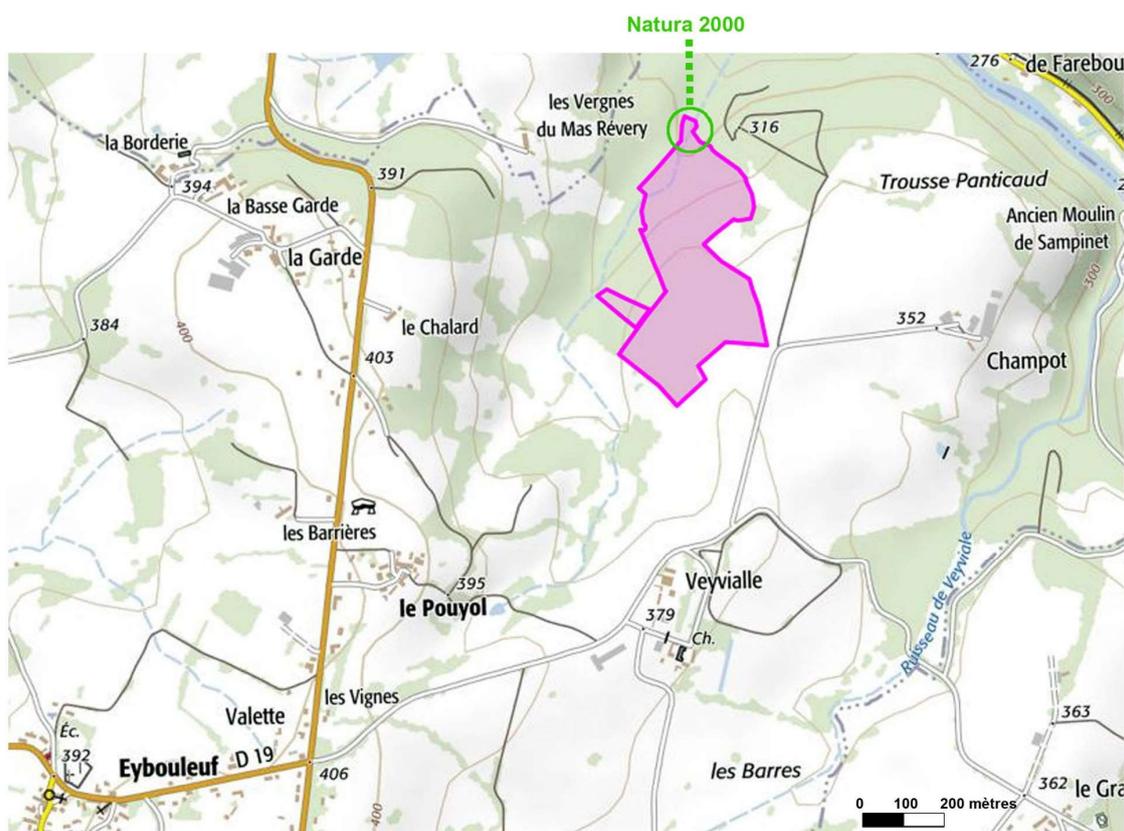


Figure 1 : Localisation de la parcelle de forêt de pente dont le propriétaire a signé la charte du site

- Une parcelle de 0,2 ha de boisement humide sur la commune de Saint-Denis-des-murs :

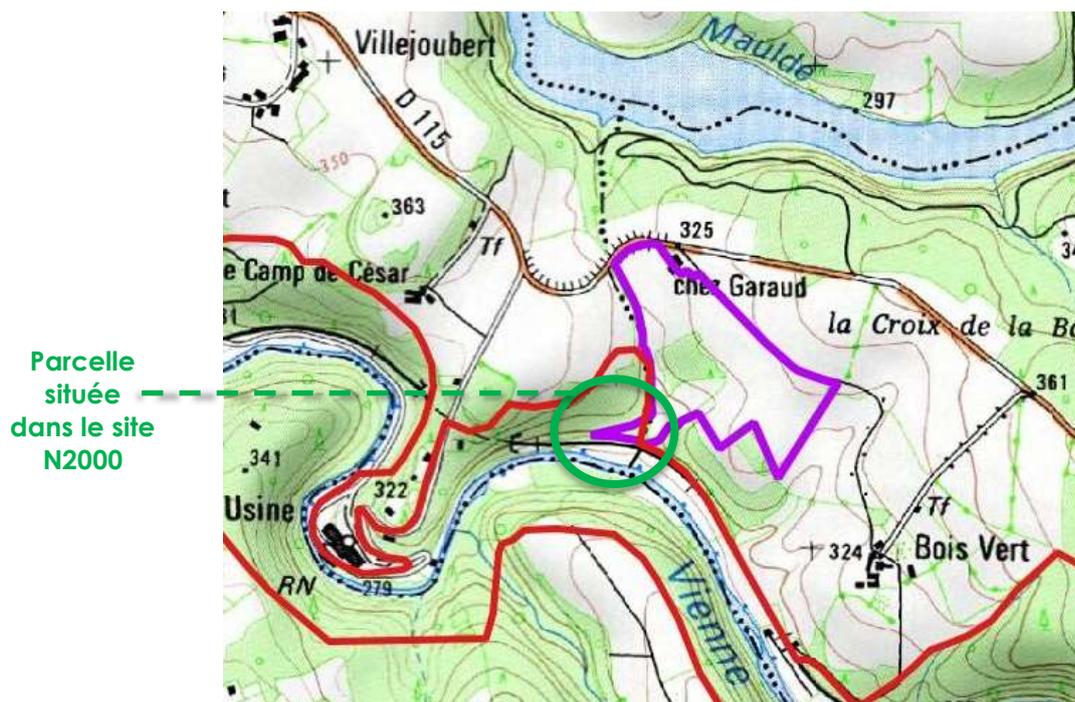


Figure 2 : Localisation de la parcelle de boisement humide dont le propriétaire a signé la charte du site

↳ Les différentes parcelles de ce propriétaire ont été visitées par l'animatrice le 29 octobre 2019. À la suite de quoi, il a accepté de signer la charte de façon très volontaire. Il aurait même souhaité inscrire plus de ses parcelles. Malheureusement ces dernières, bien que localisées dans le projet d'extension, sont actuellement hors site Natura.

B. Animation de contrats Natura 2000

Un ensemble de parcelles constitué de divers habitats d'intérêt communautaire avait été visité par l'animatrice lors de la précédente période d'animation (2018-2019). Courant 2019, le propriétaire a été recherché et contacté. Il a ensuite été rencontré. Au cours des discussions, ce propriétaire s'est avéré sensible à l'environnement et coopératif. C'est ainsi qu'un projet conséquent a pu lui être proposé, et que deux pré-contrats ont été déposés lors du premier trimestre 2020, en voici le détail :

- **Projet de contrat forestier « Maintien de 5,16 ha d'îlots sénescents en bord de Vienne » :**

Contrat sollicitant une aide de 21040€ et qui mobilise les dispositifs suivants : F12i ("Dispositif favorisant le développement de bois sénescents") + F14i ("investissements visant à informer les usagers de la forêt").

Outre la présence d'une petite surface de tourbière boisée (HIC_91D0 = 0,44 ha), l'habitat principal qui justifie ce contrat forestier Natura 2000 est une hêtraie mûre (HIC_9120 = 3,4 ha) qui possède une architecture multi-strates : arbres de toutes dimensions et de tous âges impliquant de nombreux autres taxons d'espèces, notamment animales.

Le premier effet attendu de ce contrat sera de préserver l'intégrité des boisements d'intérêt communautaire présents.

Le second objectif sera aussi de permettre le maintien et de favoriser l'accueil d'espèces d'intérêt communautaire qui affectionnent ce type de milieu, à savoir les espèces suivantes :

- Pic noir (présence de loges) ;
- Certaines chauve-souris "forestières" telles que la Barbastelle et le Murin de Bechstein (espèces présentes sur la commune) ;
- Des insectes saproxyliques tels que le Lucane cerf-volant (présent sur la commune également).

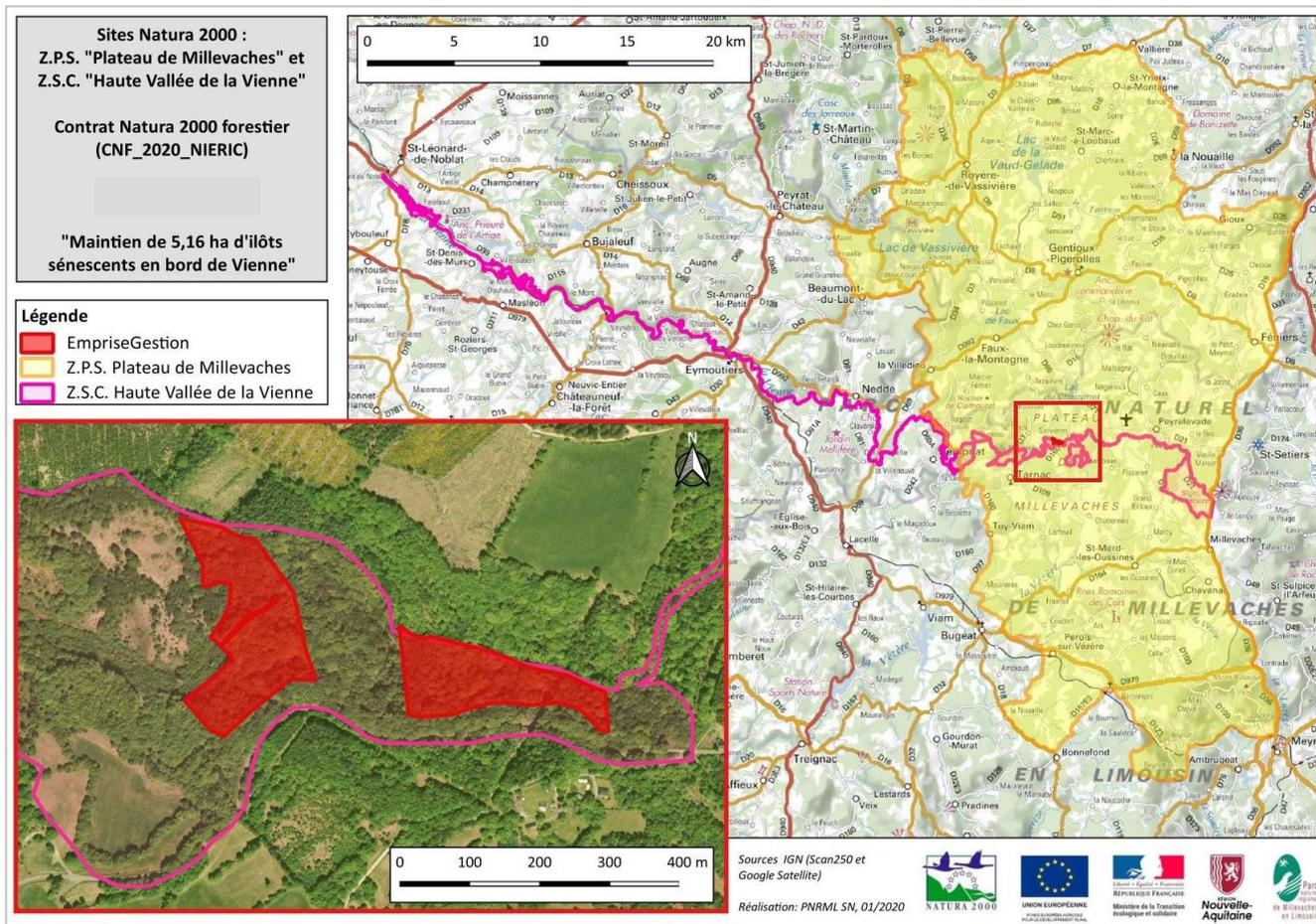


Figure 3 : Localisation et emprise du projet de contrat forestier

• **Projet de contrat ni-agricole ni-forestier de « Réhabilitation de 44 ha de parcours sur landes, tourbières et zones humides grâce à la mise en place d'une activité agro-pastorale adaptée » :**

Contrat sollicitant une aide estimée à 146 385 € et qui mobilise les dispositifs suivants : N03Ri ("gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique") + N03Pi ("équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique").

Grâce à la mise en place d'une activité agro-pastorale adaptée, le premier effet attendu sera de conserver et/ou de restaurer les 5 habitats d'intérêt communautaire présents, dont 2 sont prioritaires au vu de la Directive « Habitats – Faune - Flore » (ces derniers sont cités avec un astérisque* dans la liste ci-dessous) :

- HIC_4030 : "Landes sèches européennes"
- HIC_6230 * : "Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)"
- HIC_6410 : "Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)"
- HIC_7110 * : "Tourbières hautes actives"
- HIC_7120 : "Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle"

Le second objectif induit de ce contrat N2000 sera aussi de permettre le maintien et de favoriser l'accueil d'espèces d'intérêt communautaire qui affectionnent ce type de milieu, à savoir les espèces suivantes :

- Loutre d'Europe (plusieurs indices de présence récents)
- Écaille chinée (une observation en bordure du site)
- Oiseaux : Engoulevent d'Europe (nidification potentielle), Circaète Jean-le-Blanc (territoire de chasse), Busard Saint-Martin (nidification potentielle), Bondrée apivore (territoire de chasse), Alouette lulu (nidification avérée), Pie-grièche écorcheur (nidification avérée).

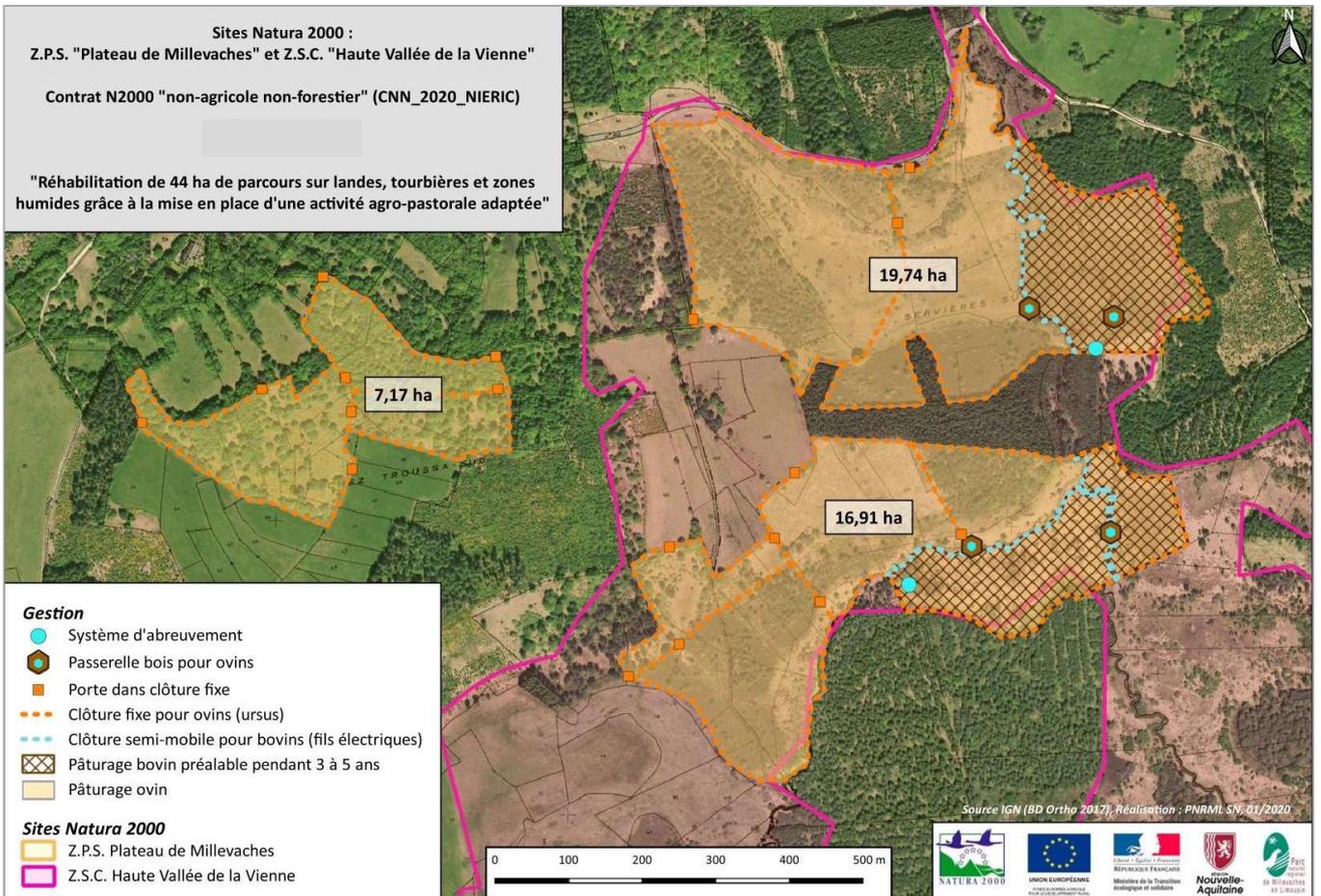
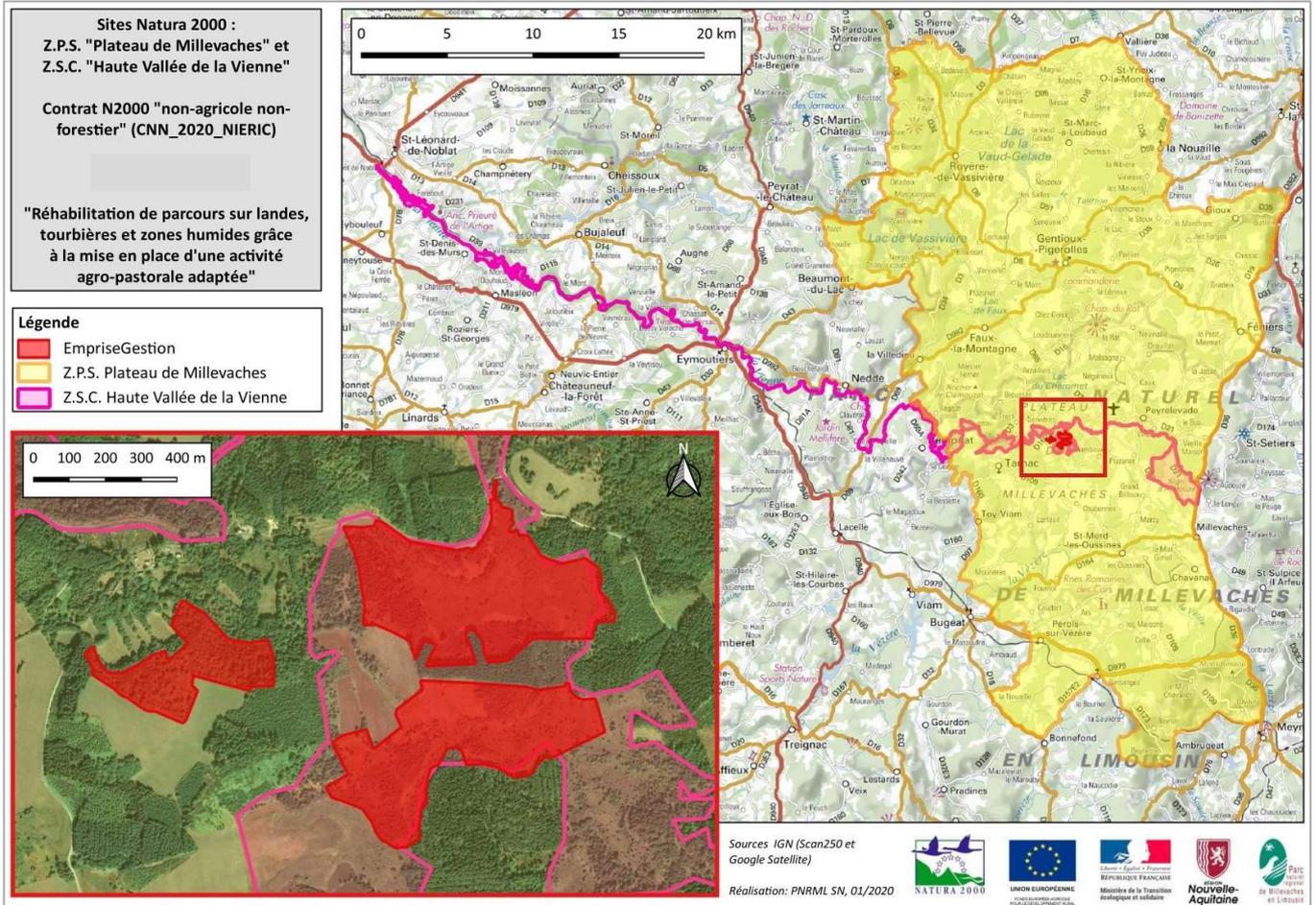


Figure 4 : Localisation et présentation cartographique du projet de contrat ni-agricole ni-forestier

↳ L'objectif est d'arriver à terme à un pâturage uniquement ovin sur l'emprise du contrat. Pour ce faire, une petite partie de la zone considérée (la plus à l'Est, en rive droite de la Berbeyrolle) devra être préalablement pâturée par des bovins car la hauteur des touradons de Molinie est beaucoup trop importante pour y mettre des brebis. L'éleveuse sollicitée dans le cadre de ce contrat ayant les deux types de cheptel, elle est d'accord pour mettre ses vaches quelques années spécifiquement sur cette zone afin que ses brebis puissent y venir après.

Les aménagements et actions envisagés par le présent contrat sont donc globalement ceux qui seront utilisés *in fine* par le troupeau ovin (localisation des enclos et type de clôture, localisation et type de franchissement de rivière, etc.).

À noter toutefois que les 3 à 5 premières années (temps estimé pour que les vaches rabattent la Molinie), 2 abreuvoirs et un linéaire de clôture électrique semi-fixe seront mis en place sur le secteur Est, notamment afin d'éviter que le troupeau bovin qui y sera mis initialement ne viennent détruire les berges du ruisseau de la Berbeyrolle.

C. MAEc

• Prolongation de MAEc souscrites en 2015 :

En 2015, 29 exploitations agricoles au sein du site et dans son projet d'extension avaient contractualisé des MAEc avec les mesures : LI_NATU_ZH01, LI_NATU_HE02, LI_NATU_HE03, LI_NATU_HE10, LI_NATU_HE18, LI_CTVA_ZH09 et LI_CTVA_ZH17 (cf. Figure 5, page suivante). Ce qui représentaient 571,6 ha répartis de la façon suivante :

- 42,5 ha avec la mesure LI_NATU_ZH01 « gestion de milieux humides sans amendement et sans pâturage hivernal » ;
- 512,3 ha avec la mesure LI_NATU_HE02 « Entretien de milieux patrimoniaux et des prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage » ;
- 2,4 ha avec la mesure LI_NATU_HE03 « Maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux et de prairies sans amendement avec ajustement de la pression de pâturage » ;
- 4,4 ha avec la mesure LI_NATU_HE10 « entretien de milieux patrimoniaux sans fertilisation via un plan de gestion pastoral » ;
- 3,7 ha avec la mesure LI_NATU_HE18 « maintien mécanique de l'ouverture de milieux patrimoniaux sans amendement via un plan de gestion pastoral » ;
- 3,4 ha avec la mesure LI_CTVA_ZH09 « entretien des prairies humides en ajustant la pression de pâturage » ;
- 2,8 ha avec la mesure LI_CTVA_ZH17 « maintien de l'ouverture de prairies humides en ajustant la pression de pâturage ».

Les MAEc ont une durée de 5 ans, celles souscrites en 2015 arrivent donc à échéance cette année.

Au vu de la réforme de la PAC prévue en 2021, et afin d'assurer la transition sur l'année 2020, le Conseil Régional (autorité de gestion pour les MAEC) a décidé de prolonger d'un an certaines MAEc souscrites en 2015. Toutes celles citées ci-dessus sont prolongeables d'une année supplémentaire. Cependant, pour certaines, les agriculteurs devront répondre de certaines obligations :

- Pour LI_NATU_ZH01 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé l'année de la prolongation, le plan de gestion du contrat initial est utilisé, les interventions requises par le plan de gestion doivent être réalisées l'année de la prolongation.
- Pour LI_NATU_HE02 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé cette année-là.
- Pour LI_NATU_HE03 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, l'élimination des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables est obligatoire l'année de prolongation. De plus, le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé cette année-là.

- Pour LI_NATU_HE10 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, le plan de gestion établi pour le contrat initial est utilisé l'année de la prolongation, l'entretien par pâturage est obligatoire et le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé l'année de la prolongation.
- Pour LI_NATU_HE18 : En cas de prolongation d'une année supplémentaire du contrat initial, l'élimination des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables est obligatoire l'année de prolongation, le plan de gestion établi pour le contrat initial est utilisé, l'entretien par pâturage est obligatoire et le renouvellement par travail superficiel du sol n'est pas autorisé.

Ce prolongement n'est pas automatique, c'est à l'exploitant d'exprimer son souhait de continuité ou non lors de la prochaine déclaration PAC, reportée exceptionnellement cette année à la mi-juin.

Un courrier a d'ores et déjà été envoyé aux agriculteurs de la Région pour leur expliquer la situation et leur présenter les choix éventuels qui s'offraient à eux.

↳ En juin prochain nous serons donc fixés sur l'envie ou non des différentes exploitations de prolonger d'une année ou non leur engagement en MAEc.

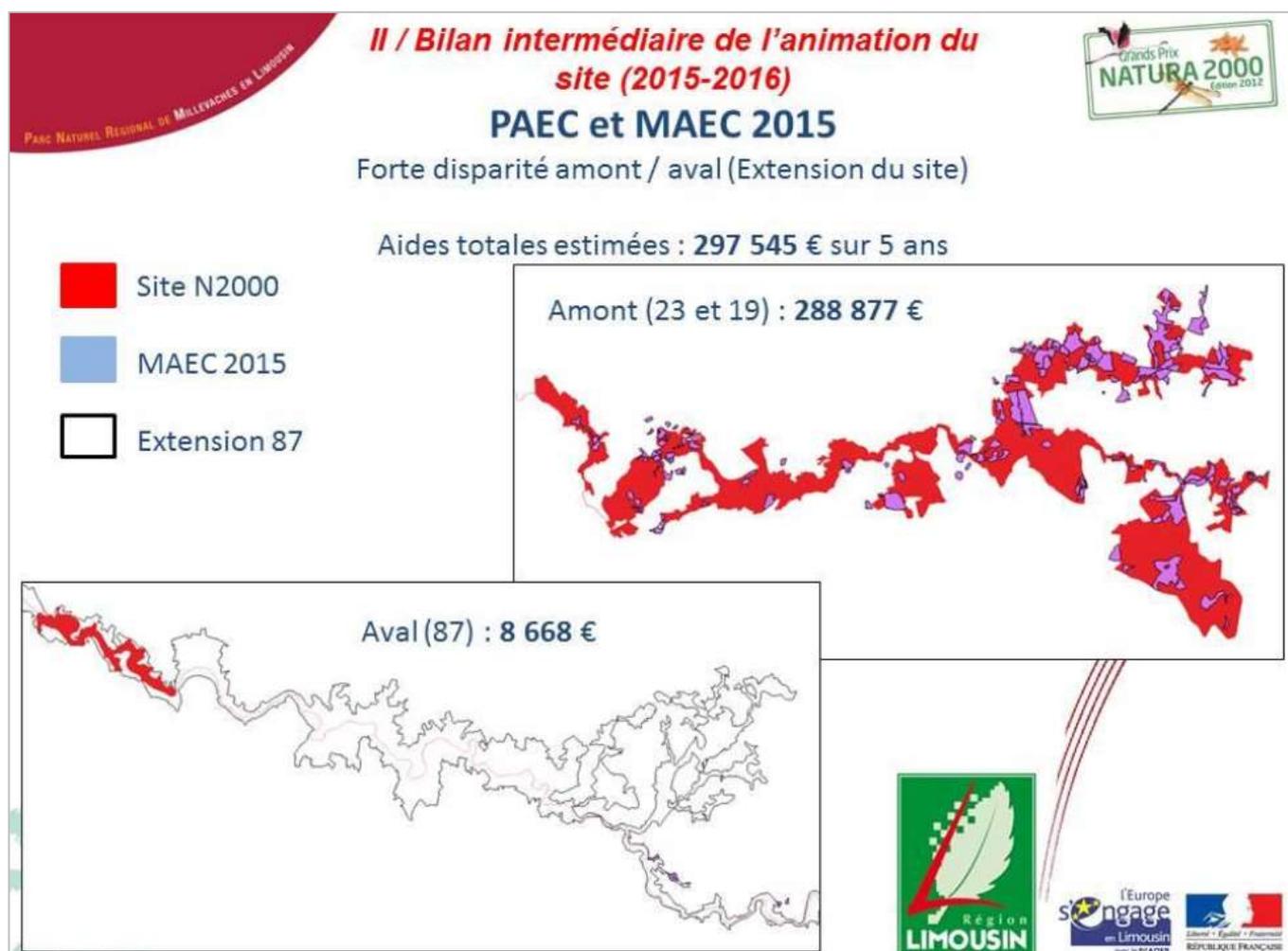


Figure 5 : Carte de localisation des MAEC contractuées lors de la campagne 2015 et susceptibles d'être reconduites en 2020

• **Souscription de nouvelles MAEC en 2020 :**

Suite à la CRAEC qui a eu lieu en avril dernier, les enveloppes réservataires de 2020 ne prévoient aucune MAEC de type LI_NATU. En Limousin, il sera seulement possible de souscrire des MAEC de type LI_CTV1, LI_CTV2 et LI_CTV3.

D. Animation foncière

Lors de l'élaboration des pré-contrats cités précédemment (cf. § II.B, p.4), le propriétaire en question nous a fait savoir son intérêt pour acquérir les parcelles de boisements de résineux plus ou moins enclavées dans le vaste ensemble de landes et tourbières qu'il possède.

Comme ces plantations forment une véritable barrière écologique au sein de ces habitats naturels que nous allons tenter de restaurer, l'animatrice du site a recherché les propriétaires desdits terrains boisés. Et, après divers échanges, a réussi à les faire acquérir par le propriétaire ayant déposé les pré-contrats.

Une réflexion est en cours avec lui pour englober ces nouvelles surfaces au projet de restauration. Un habitat de landes pourrait revoir le jour sur ce buton, permettant ainsi une connexion entre la tourbière située au Nord et celle localisée au Sud.

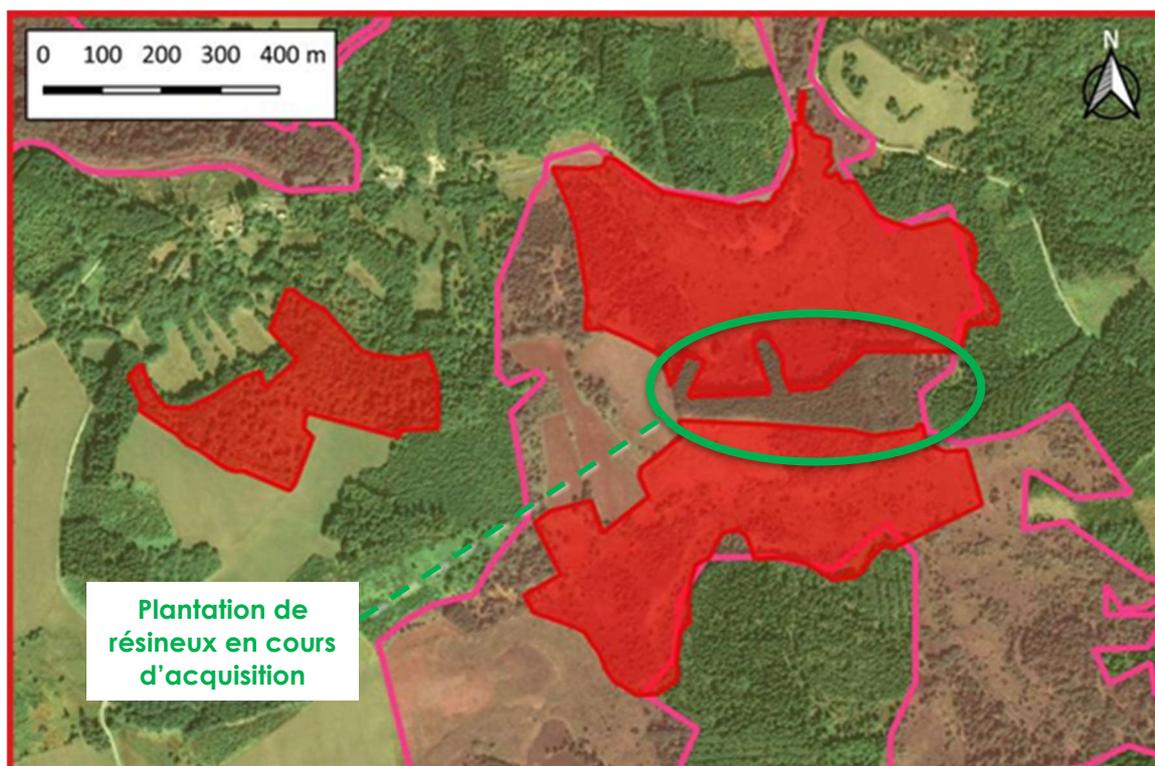


Figure 6 : Localisation des parcelles boisées en cours d'acquisition et sur lesquelles il serait possible d'étendre le projet de restauration de landes

E. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

1. Financement LIFE

Le PNR ML travaille depuis 2018 à la construction d'une programmation visant la sauvegarde de la Moule perlière et de ses espèces accompagnatrices. C'est ainsi qu'il a transmis en février 2020 un dossier complet pour une candidature à un LIFE « MAMAC ».

La Commission Européenne a instruit défavorablement ce dossier et a fait le retour de son analyse. Le dossier déposé est bon, mais avec des points faibles (concertation et transversalité à large échelle, actions complémentaires liées à l'agriculture et à la forêt, ...).

Les protagonistes initiaux du LIFE « MAMAC » (PNR ML, PNR Périgord Limousin et l'Université de Limoges) ont donc été invités par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire à redéposer une programmation améliorée.

Ceci impliquerait de déposer une Concept Note avant le 16 juillet 2020 et une Full Proposal avant février 2021. Un démarrage des programmations serait alors envisageable en septembre 2021, soit un décalage de 9 mois par rapport au prévisionnel initial.

↳ Au regard des retours du Conseil Scientifique du PNR ML, et des retours issus des différents bureaux syndicaux, il est possible que le PNR ML s'engage à nouveau dans ce projet (proposition à valider lors du Comité syndical du 18/06/2020). À noter que le PNR Périgord Limousin et l'Université de Limoges désire poursuivre ce travail.

2. Financement Région – appel à projet « Pastoralisme ».

Le PNR ML, désormais territoire de montagne néo-aquitain, peut bénéficier des mêmes aides « pastoralisme » que les Pyrénées-Atlantiques. Ainsi les éleveurs mettant leurs brebis en estives sur le plateau de Millevaches, peuvent répondre aux 3 appels à projet de la région concernant les aides pastoralisme « gardiennage » et « investissement ».

La ZSC « Haute Vallée de la Vienne » est concernée par 2 estives. Ces 2 estives s'étendent sur environ 200 hectares, dont 54 hectares dans le site Natura 2000 et 46,59 hectares dans le projet d'extension (cf. Figure 7).

Ce pastoralisme permet d'entretenir environ 100 hectares dans ou à proximité du site Natura 2000, comprenant des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Tout comme en 2019, l'animatrice a contribué au dossier de demande d'aide « gardiennage », en ce début d'année 2020, en rédigeant le plan de gestion d'une des deux estives (Estive 2 = estive du groupement pastoral de Peyrelevade).

Le dossier établi doit permettre de financer le salaire du berger à hauteur de 80 %, contribuant ainsi à faire perdurer les estives du plateau de Millevaches et, de facto, maintenir l'entretien par pâturage d'habitats d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèce d'intérêt communautaire. Sans gardiennage, ces milieux resteraient fort probablement à l'abandon.

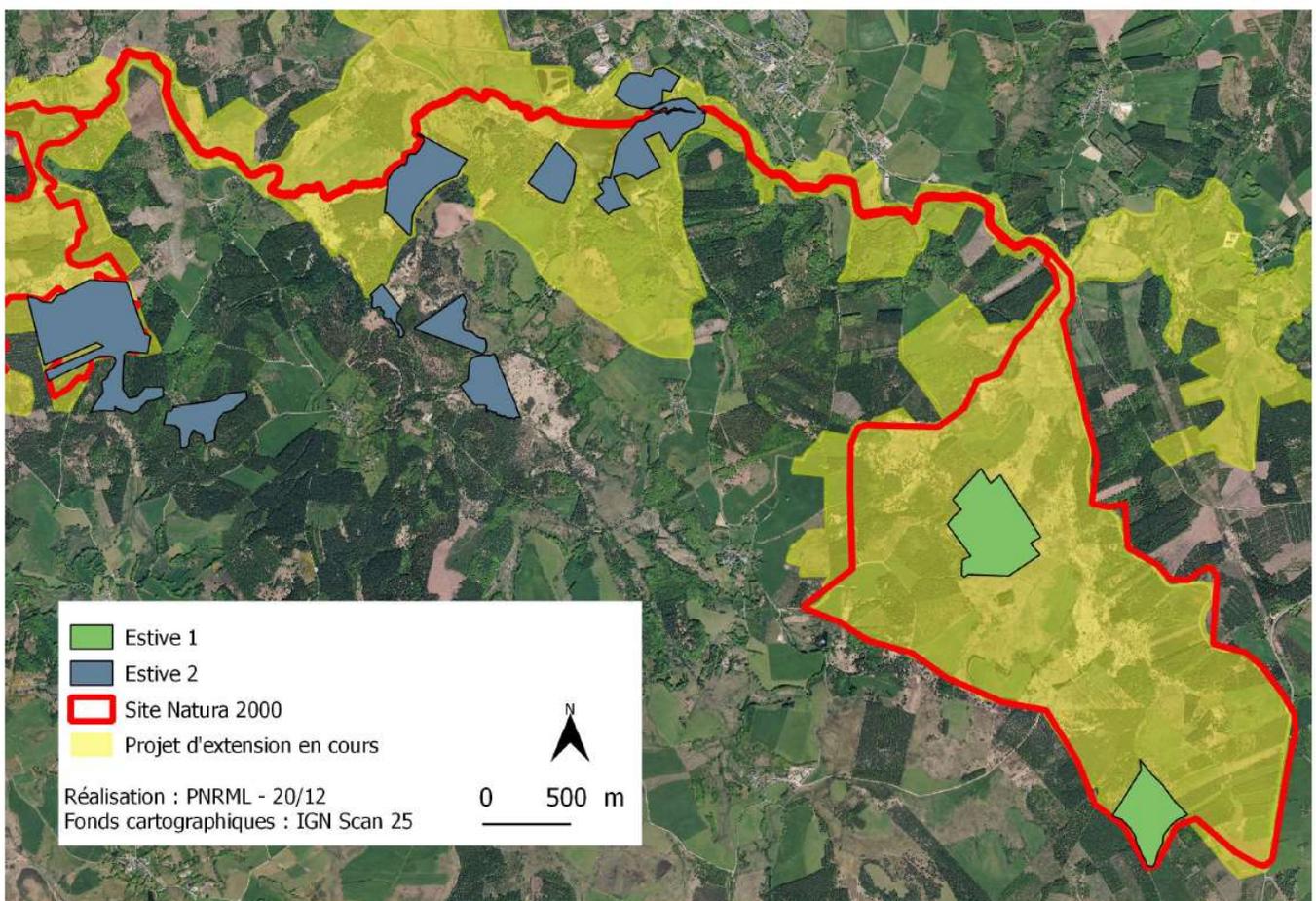


Figure 7 : Localisation des estives

III. ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 1,67

Lors de cette période d'animation 2019-2020, l'avis de l'animatrice du site a été sollicité à plusieurs reprises, notamment pour :

• Une opération de sauvetage en aval du plan d'eau de Peyrelevade :

Dans le cadre des travaux de suppression de l'étang communal de Peyrelevade, la Fédération de pêche de Corrèze a déposé un « dossier d'incidences Natura 2000 ». En effet, elle été amenée à réaliser plusieurs opérations de sauvetage durant toute la durée du chantier.

La première opération consistait en la réalisation d'une pêche électrique de sauvegarde sur la portion court-circuitée (entre le déversoir et le futur exutoire des décanteurs (au niveau du pont de pierre actuel).

Les poissons capturés ont été transportés et répartis sur le bassin versant, en dehors évidemment des sites d'études et de suivi habituellement pêchés. Les poissons de « deuxième catégorie » (perche, gardon, tanche etc.) ont été transportés dans la retenue du Chammet.

Les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques ont été détruites sur site.

• Des travaux de broyage et dessouchage pour créer des parcelles de pâture sur la commune de Tarnac :

Dans le cadre d'une « demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact » un agriculteur a contacté l'animatrice du site car la DREAL lui réclamait des compléments d'informations dans le cadre du dépôt de son dossier de défrichement.

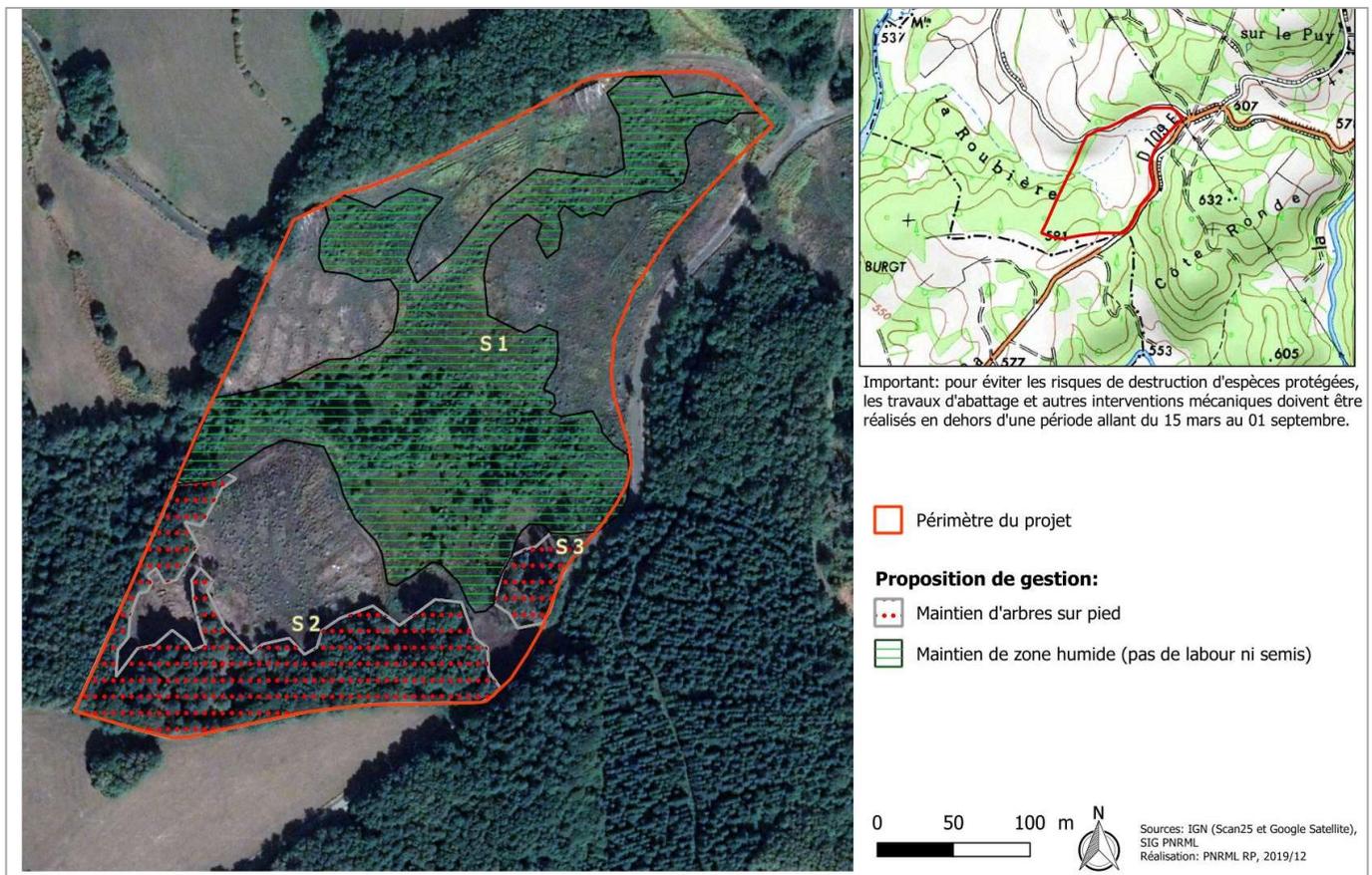


Figure 8 : Localisation du projet et préconisations au vu des sensibilités écologiques observées

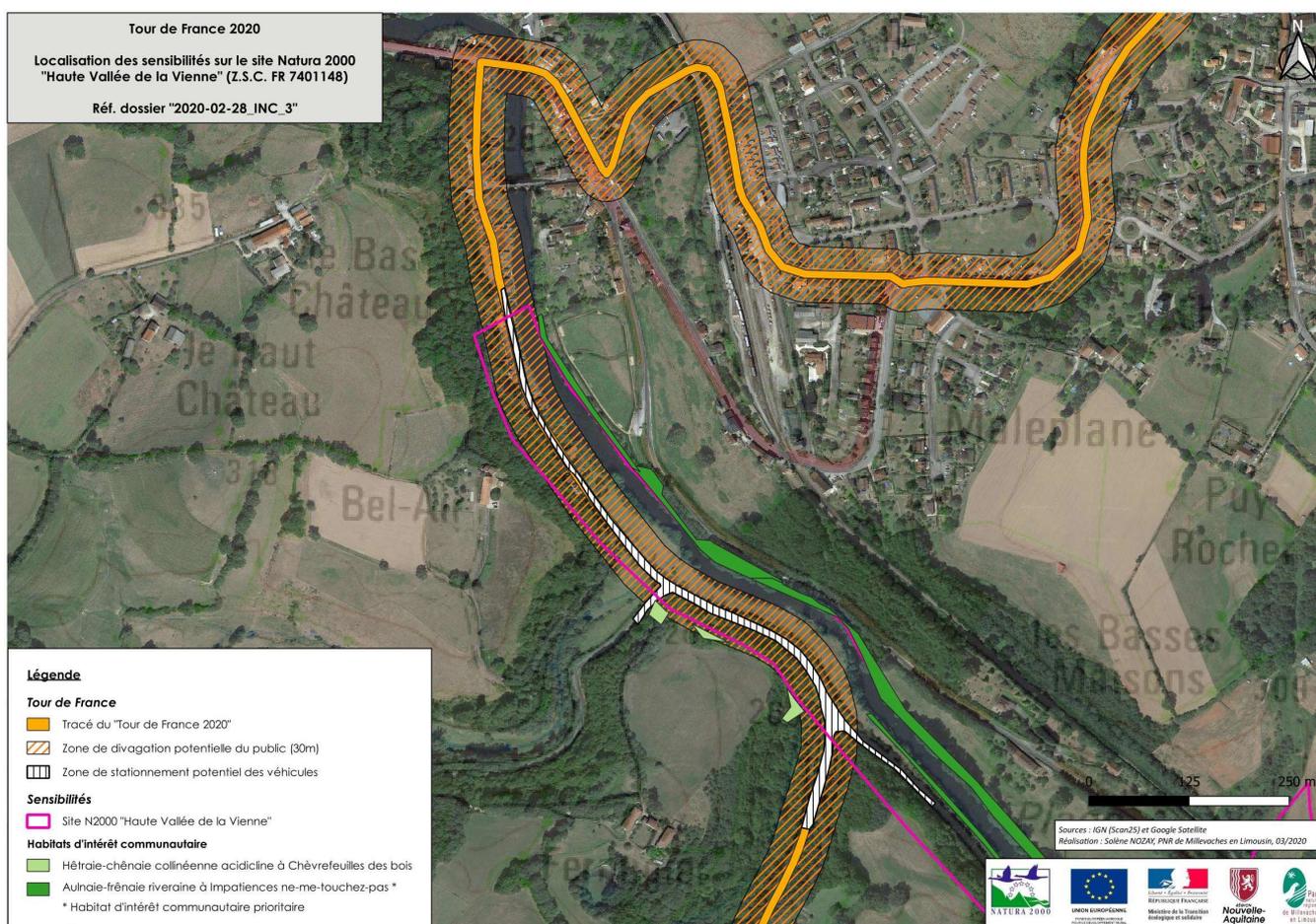
Dans le cadre de ce dossier, les recommandations formulées par l'animatrice ont été les suivantes :

- La zone S1 correspond à une zone humide. Elle représente une surface de 4,2 ha sur les 10,6 ha du projet : « Dans cette zone il ne faut pas qu'il y ait de broyage ni de labour, toutefois ces zones humides peuvent être intégrées dans un futur parc de pâturage ».
- Les zones S2 et S3 sont en partie des hêtraies à houx, habitat d'intérêt communautaire. Les feuillus de ces boisements sont donc à maintenir.

• Tour de France 2020 :

L'étape 12 du « Tour de France 2020 » traverse le site de la ZSC sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat.

L'animatrice du site a ainsi été contactée par un bureau d'études pour faire le point sur les sensibilités écologiques éventuelles et les recommandations associées.



Dans le cadre de ce dossier, les recommandations formulées par l'animatrice ont été les suivantes :

- A priori, il n'y a pas de contre-indication au survol ponctuel du site par les hélicoptères du Tour (pas de nidification d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire connue sur cette zone) ;
- Aucun impact particulier (piétinement, stationnement) n'a été perçu pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire de ce site (cf. carte) ;
- Par contre, une vérification et un nettoyage des lieux doit être prévu suite au passage du Tour (ramassage des déchets éventuels, reste de pique-nique, gobelets plastiques, débris en tout genre laissés par les spectateurs et les cyclistes, etc.).

• **Des travaux d'entretiens et réparations sur la ligne 225 kV entre Breuil et Peyrat-le-château :**

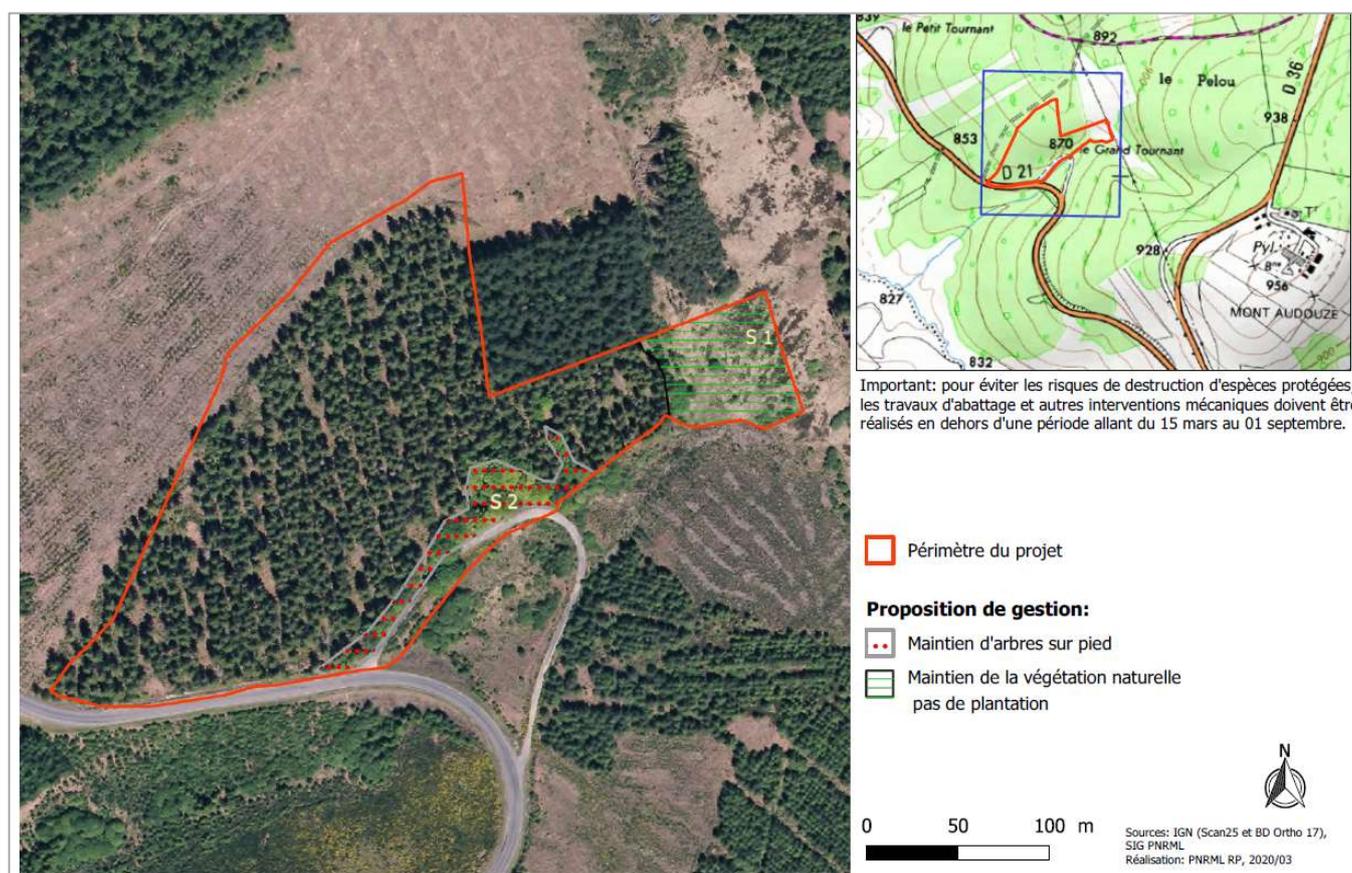
À l'automne 2019, un « dossier d'incidence Natura 2000 » a été déposé concernant des travaux de réfection des supports de poteaux de lignes électriques haute tension (réhabilitation des massifs bétons, travaux sur les embases métalliques, remplacement d'éléments défectueux, ...). L'un des 78 poteaux concernés étant localisé au sein de la ZSC.

Ces interventions nécessitent des moyens d'interventions légers (4x4, véhicules légers, béton prêt à l'emploi, et pour certains des toupies bétons, mais de manière très occasionnelle). Certains supports peuvent même être atteints à pied sans l'utilisation d'engins, lorsque les accès sont trop complexes.

Au vu de ces informations, aucune incidence spécifique n'a été décelée vis-à-vis de la réfection du poteau situé dans la ZSC, la seule préconisation qui leur a été donnée était donc la suivante : « (...) faire attention à la propreté des lieux après les chantiers, notamment éviter de laisser du béton au sol ».

• **« Plan simple de gestion » - parcelle sur la commune de Saint-Sériers :**

L'animatrice du site a été sollicitée dans le cadre de la rédaction d'un « Plan Simple de Gestion » pour un groupement forestier. Celui-ci concerne plusieurs parcelles dont l'une est située au sein de la ZSC « Haute Vallée de la Vienne » sur la commune de Saint-Sériers.



Dans le cadre de ce dossier, les recommandations formulées par l'animatrice et le technicien Environnement du PNR ML ont été les suivantes :

- Zone S1 : La zone tourbeuse doit être préservée ;
- Zone S2 : Il faudrait conserver le boisement de feuillus.

• **Labour de parcelles agricoles en bord de Vienne :**

Un agriculteur nous a contacté en ce qui concerne des parcelles qu'il possède en bord de Vienne sur la commune de Rempnat. Il souhaite labourer ces terrains pour y mettre en place des prairies permanentes ou cultiver des céréales pour son bétail.

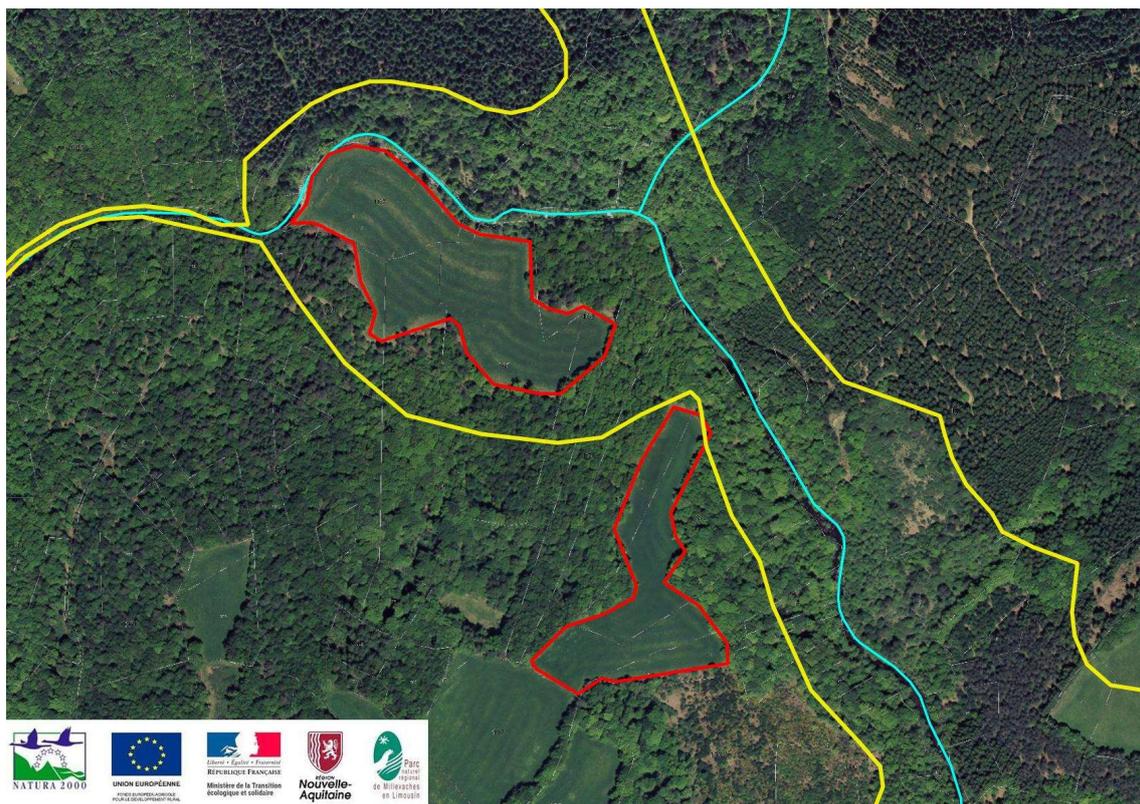
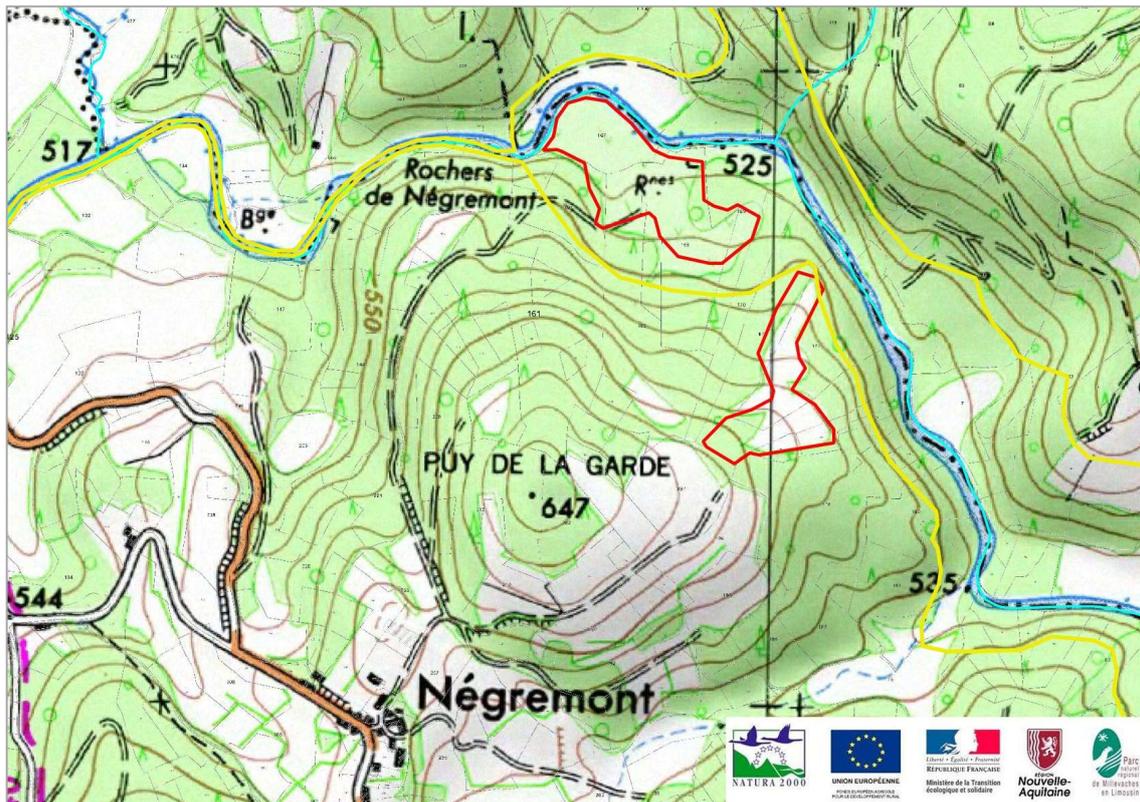


Figure 9 : Localisation des parcelles concernées par le projet de labour

De par sa position (hors Natura 2000), mais aussi en raison du boisement qui la sépare de la Vienne, le projet de labour sur la parcelle la plus au Sud ne présente pas d'incidence particulière.

Par contre, le labour de la parcelle la plus au Nord paraît problématique car une partie semble directement accolée à la Vienne (aucune zone tampon susceptible de retenir les sédiments en cas de labour).

↳ L'animatrice du site a prévu une visite de terrain pour estimer les enjeux et impacts éventuels sur cette parcelle.

IV. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES

Nombre de jours prévus : 10

Nombre de jours consacrés : 3,71

Lors de cette période d'animation, voici les éléments réalisés qui ont contribué au suivi scientifique et à l'amélioration des connaissances :

A. Formation d'identification des zones humides

En juin 2019, l'animatrice a réalisé une formation lui permettant d'apprendre à identifier correctement les zones humides selon les critères botaniques et/ou pédologiques précisés dans l'Arrêté du 1er octobre 2009.

En effet, depuis 2008, des textes réglementaires précisent les critères d'identification et de délimitation des zones humides, basés sur la végétation et les sols.

L'approche pluridisciplinaire et l'intervention de spécialistes lors de la formation lui ont permis d'acquérir les connaissances théoriques pour comprendre les textes réglementaires en vigueur et bien interpréter les observations de terrain.

Ci-après, l'une des diapositives ayant servi de support pédagogique à la formation. Elle présente les critères d'hydromorphie permettant de classer les sols en zone humide au regard de la législation actuelle.

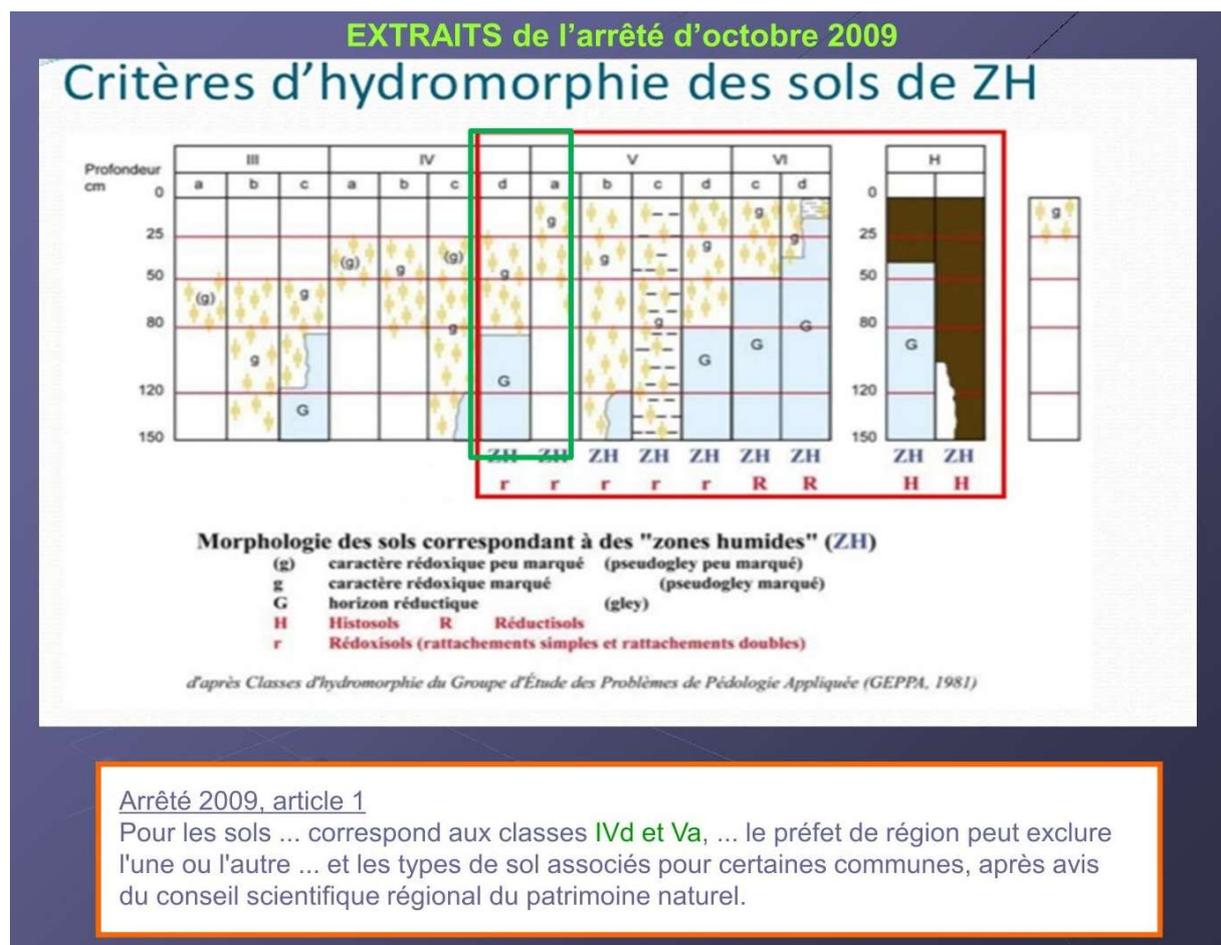


Figure 10 : Diapositive présentée lors de la formation

B. Inventaires naturalistes

1. Inventaires généraux

Lors de l'animation 2019-2020, aucun inventaire spécifique n'a été réalisé par l'animatrice sur le site de la ZSC. Toutefois, diverses données naturalistes ont été récoltées lors de visites de terrain (animations grand public, chantier bénévole, prospections diverses, etc.).

Celles-ci ont été saisies dans la base de données espèces du PNR ML pour agrémenter et/ou compléter celles déjà existantes. Aucune nouvelle espèce recensée.

↳ À noter que, si les conditions le permettent (météorologie, COVID-19, etc.), des inventaires de terrain multi-espèces seront menés durant l'été 2020 (Odonates, Lépidoptères, Amphibiens, Reptiles, Mammifères, etc.) sur différents secteurs de la ZSC qu'il reste encore à établir.

2. Inventaires spécifiques – la Loutre d'Europe

Depuis plusieurs années, le PNR ML réalise un partenariat avec le lycée agricole de Neuvic (19).

Cette année, ce sont 2 classes d'étudiants de 1^{ère} année en BTSA « Gestion et Protection de la Nature » qui ont mené à bien un projet spécifique sur la Loutre d'Europe au niveau de ce site Natura 2000.

À la demande de l'animatrice, leurs objectifs étaient :

- actualiser les données de « présence-absence » de Loutre sur le territoire de la ZSC
- tenter d'identifier les types de proies majoritaires ainsi que la densité de marquage en corrélation avec le milieu
- actualiser la base de données « espèces » du PNRML

Préalablement, une sélection de 4 tronçons le long de la Vienne et une fiche de terrain ont été établis en partenariat avec l'animatrice.

a) Tronçons

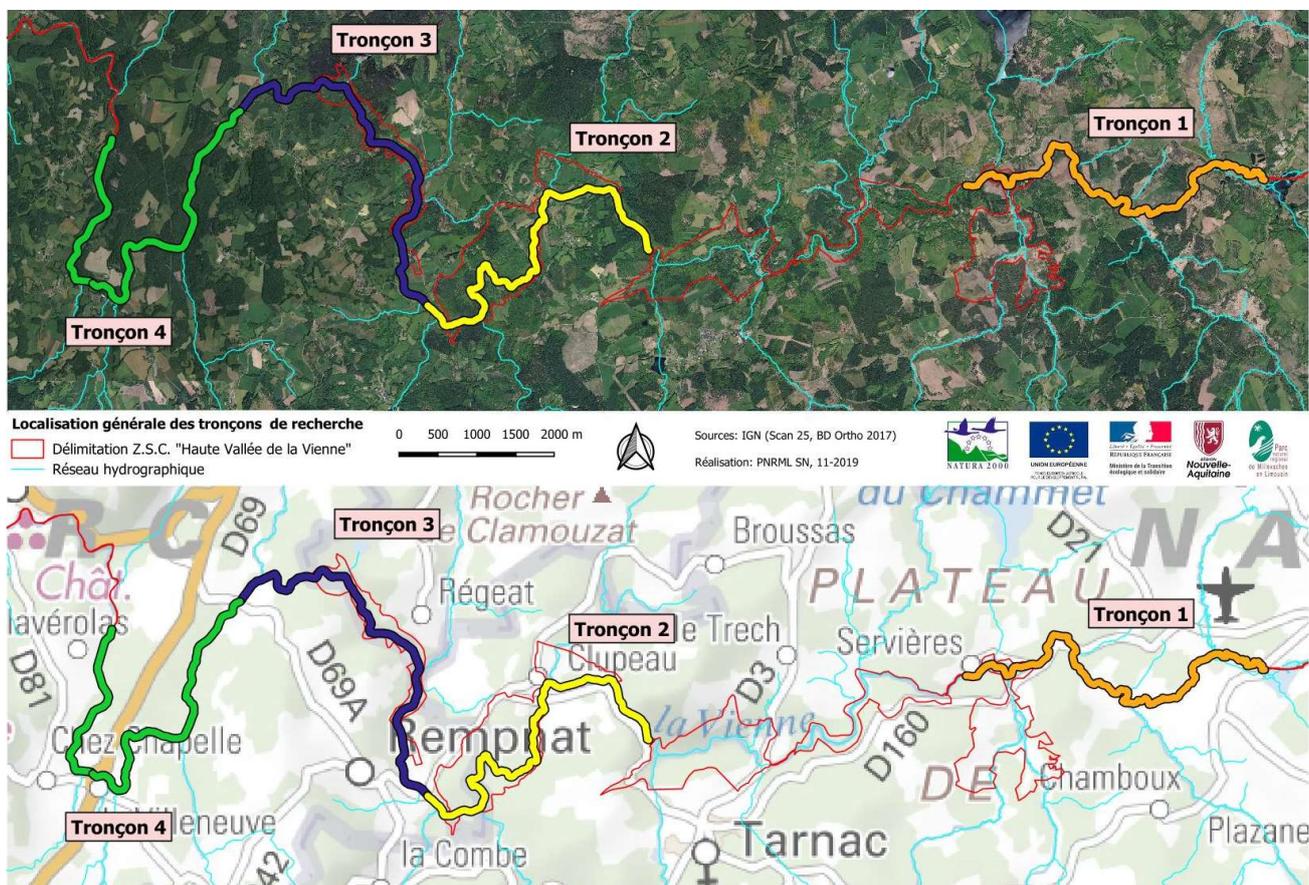


Figure 11 : Localisation des tronçons de prospection sélectionnés

b) Fiche de terrain

BTS GPNA - LEGTA Neuvic Fiche terrain Prospection Loutre ZSC HVV PNR de Millevalches

Site Natura 2000 : Z.S.C. FR7401148 "Haute-Vallée de la Vienne"

N° du tronçon : _____ Date : _____ Observateurs : _____

Rive : droite / gauche

| N° Point GPS Coordonnées WGS 84 (X et Y en ddd°mm'ss.s") | N° des Photos | Données « Indices de présence » | | | Données « Milieu » | | | Données « cours d'eau » | | | | Autres données | | | |
|--|---------------|---------------------------------|--------------|----------------------------|--------------------|-----------------|-----------------------|-------------------------|--------------------|-----------|-----------------|----------------|-------|---------------------------------|----------------------------------|
| | | Type d'indice | Localisation | Type de proie si épreintes | Topographie | Milieu adjacent | Présence de ripisylve | Largeur du lit mineur | Facès d'écoulement | Substrats | Profil de berge | Points noirs | | Autre(s) espèce(s) contactée(s) | Autres observations ou remarques |
| | | (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) | (8) | (9) | Présence | Précision(s) | (10) | | |
| N° 450 X = 1°52'30.2977" E Y = 45°42'29.4275" N | 001 à 006 | Ep | Ec, P | Pt | Va | T, LH | Non | 5 < l < 10 m | PL | Cx | doux | Ro | à 20m | CP | Pont de Vinzannet |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |
| N° X = " E Y = " N | | | | | | | | | | | | | | | |

Légende :
 (1) : épreinte(Ep), empreinte (Em), catiche (Ca), reste de proie (Rp), autre à préciser
 (2) : pied de berge (PB), haut de berge (HB), dans cours d'eau (CE), sur une "plage" (Pla), sur un rocher (Ro), sur une souche/tronc (S/T), sous un pont (Pt), à une confluence (Co)
 (3) : poisson (P), écrevisse (Ec), autre invertébrés (Inv), amphibien (Amp), autre à préciser
 (4) : alvéole (A), vallée en auge (V), vallon (Va) gorges (G)
 (5) : tourbière (T), lande humide (LH), prairie (P), culture (C), boisement feuillu (BF), boisement résineux (BR), boisement mixte (BM), coupe rase (CR), milieu urbanisé (MU), autre à préciser
 (6) : l < 1m, 1 < l < 5m, 5 < l < 10m, l > 10m
 (7) : chute (Ch), Cascade (Ca), Rapide (Rap), Radier (Rad), Plat Courant (PC), Plat lentique (PL), Mouille (M)
 (8) : blocs (B), pierres (P), cailloux (C), graviers (G), sables (S), limons (L), vase (V)
 (9) : abrupt (Ab), doux (= < 45°) (D)
 (10) : colmatage(Co), érosion de berge (EB), seuil (S), barrage (Ba), faune/flore invasive (FFI) préciser espèce, artificialisation de berge (Abe) préciser enrochement (Enr)/endiguement (End)/busage (Bu), proximité route (Ro) préciser distance, risque dérangement (De), autre à préciser
 (11) : moule perlière (MP), écrevisse pied blanc (EcPB), cincle plongeur (CP), chabot (Ch), autre à préciser

Figure 12 : Fiche de terrain conçue et utilisée par les étudiants pour leur travail de prospection

La nature des données collectées lors des prospections via la fiche de terrain :

- Données « indices de présence Loutre »

- . type d'indice de présence (épreinte, empreinte, catiche)
- . Si épreintes :

- type de proie (poisson, écrevisse, autre invertébré, amphibien, autre à préciser)
- localisation (haut de berge, pied de berge, dans le cours d'eau, sur un rocher, sur un tronc/une souche, sur une « plage », sous un pont, à une confluence, autre à préciser)

- Données « Milieu »

- . topographie
- . milieux adjacents
- . présence de ripisylve

- Données « Cours d'eau = lit mineur et berges »

- . largeur du lit mineur
- . faciès d'écoulement majoritaire
- . substrat majoritaire dans le lit du cours d'eau (blocs, pierres, cailloux, graviers, sables, limons, vase)
- . profil de berge (abrupt, doux (= < 45°))

- Autres données

- . présence de point noir (colmatage, érosion de berge, rupture de continuité écologique et sédimentaire (seuil, barrage, chute d'eau naturelle, autre à préciser), faune/flore invasive (écrevisse américaine, ragondin, rat musqué, renouée du japon, jussie, robinier faux acacia, autre à préciser), artificialisation de berge (enrochement, endiguement, busage), ripisylve en mauvais état, proximité immédiate d'une route (risque de collision), risque de dérangement, autre à préciser)
- . autres espèces contactées (cincle plongeur, moule perlière, chabot, autre à préciser)
- . Autres observations / remarques éventuelles

c) Stratégie de collecte des données / protocole utilisé

- **Méthode indirecte** (recherche d'indices de présence)
- **Échantillonnage** sur 4 secteurs, 8 tronçons représentatifs des 4 secteurs de la ZSC (4 en rive droite et 4 en rive gauche, soit 8 groupes de 4-5 étudiants)
- **1 journée de prospection hivernale** (décembre 2019)
- **Matériel nécessaire** : cartes de prospection, fiches terrain, 1 GPS/groupe, décamètre, appareil photo

d) Résultats

Une fois les prospections réalisées, les étudiants ont compilé l'ensemble de leurs données dans un tableau excel (table attributive) afin que l'animatrice puisse les intégrer à la base de données « espèces » SIG du PNR ML. Ils ont également fourni à l'animatrice des cartes récapitulatives présentant leurs résultats ainsi que des photos (cf. Figure 13 ci-dessous).

↳ Chacun des 8 groupes (1 rive droite et 1 rive gauche pour chacun des 4 tronçons) a observé plusieurs indices de présence (épreinte, empreinte, coulée, etc.) sur son secteur de prospection.

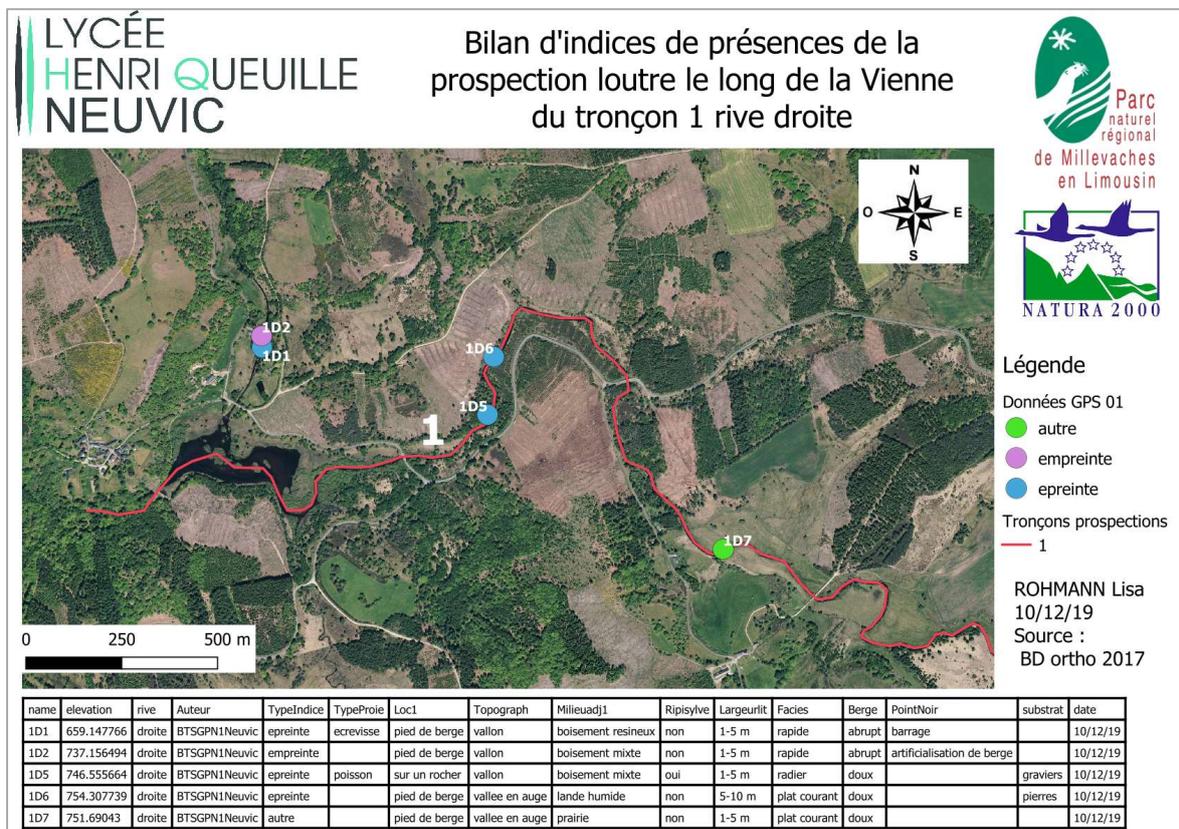



Figure 13 : Carte de résultat du tronçon 1 rive droite + photo d'épreinte prise lors des prospections

V. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Nombre de jours prévus : 12

Nombre de jours consacrés : 11,29

A. Outils de communication

1. Site internet dédié

Le site internet de la ZSC « Haute Vallée de la Vienne » est opérationnel depuis 2015. Il est remis à jour ponctuellement par l'animatrice (actualités, nouveautés, publicité des animations, bilan d'activité, etc.)

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les documents de communication propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

Les statistiques du site internet indiquent 200 visites et 60 téléchargements durant la période d'animation 2019-2020.

2. Plaquettes de communication

Aucune plaquette ou lettre de liaison n'a été éditée cette année. Cependant des exemplaires du dépliant 8 pages (4 volets) édité en 2017 sont toujours disponibles (Figure 8). Ils ont été distribués lors d'évènement comme le congrès des Parcs Naturels Régionaux, le Festival « Territoire sauvage » du Tech, les animations grand public, etc. Ils ont également été transmis au lycée de Neuvic, aux mairies concernées et à divers offices de tourisme.

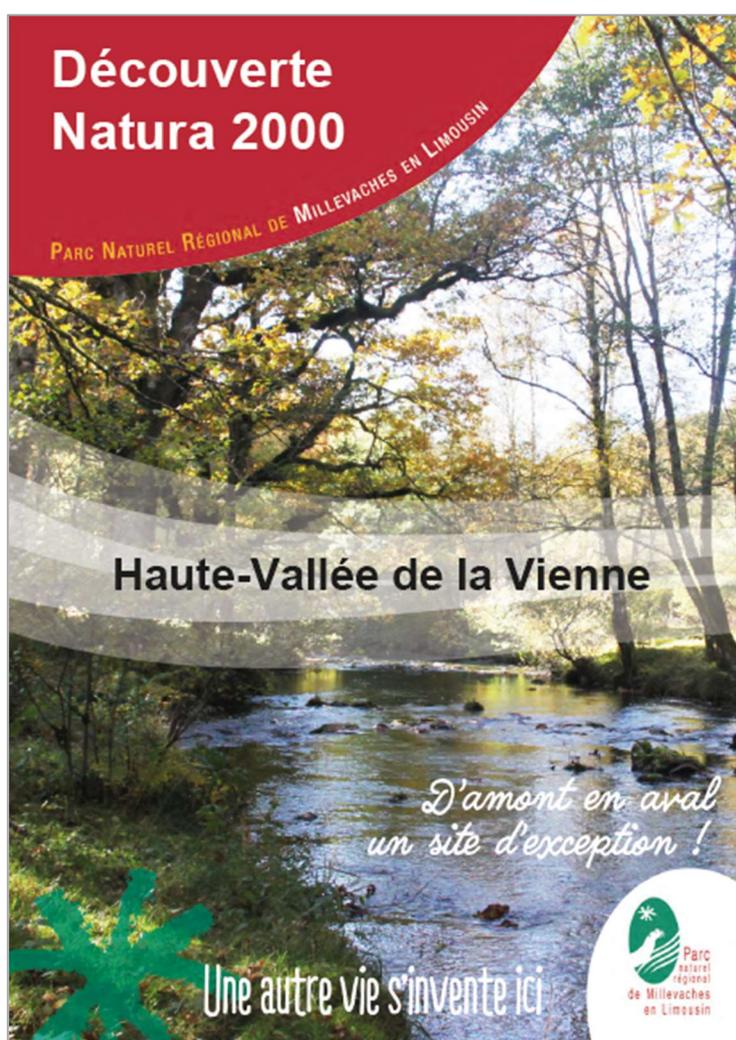


Figure 14 : Plaquette de communication

B. Organisation, participation à des sorties / manifestations

1. Manifestations qui ont eu lieu en 2019

a) Animations grand public

3 animations grand public étaient planifiées en 2019 :

The figure displays three promotional posters for public animations organized by the Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin in 2019. Each poster features a photograph of the activity and provides essential details such as dates, times, locations, and contact information.

- De Villages en Sonnailles 2019:** A poster for a 20 km hike titled 'Transhumance jusqu'aux Sources de la Vienne' on Saturday, June 1st. It includes details about the meeting point at the Sources de la Vienne parking, a free hike with a 9€ meal, and contact information for the PNR and the 1000 Sonnailles group.
- SORTIE CANOË:** A poster for a canoeing trip titled 'Sortie canoë « Découverte des libellules au fil de l'eau »' on Saturday, June 29th. It specifies a meeting at 14h at the Saint-Léonard-de-Noblat camping and provides contact details for the Eymoutiers canoeing society.
- BALADE DÉCOUVERTE:** A poster for a discovery hike titled 'Découverte de la faune et de la flore autour du lac de Servières' on Saturday, August 3rd. It is a free activity meeting at the parking of Lac de Servières, with contact information for the PNR.

Each poster also features the slogan 'Une autre vie s'invente ici' and logos for the PNR, the Conservatoire d'espaces naturels Limousin, and various regional and national partners.

Figure 15 : Affiches des animations grand public réalisées en 2019

↳ Toutes ces animations à destinations du grand public ont eu lieu à l'intérieur du périmètre Natura 2000 « Haute Vallée de la Vienne ». Lors de celles-ci, l'animatrice du site a pu présenter : le programme Natura 2000 et ses outils, certains habitats et espèces de la Directive « Habitat Faune Flore », des méthodes de gestion, les contrats passés, ...

Les affiches (Figure 15) ont été réalisées par la chargée de communication du PNR ML. Elles ont été diffusées aux mairies concernées et alentours, aux offices de tourisme, dans le carnet des sorties du PNR, sur les réseaux sociaux, ...

b) Chantier bénévole

Le PNR ML et le CEN Nouvelle-Aquitaine ont proposé conjointement un chantier bénévole le 5 octobre 2019. Celui-ci a eu lieu sur des parcelles du CEN à proximité des Sources de la Vienne. L'objectif de ce chantier était de couper les petits ligneux rejetant naturellement dans la lande et la menaçant de fermeture.

L'affiche de l'animation a été réalisée par la chargée de communication du PNR ML.

La publicité de cette sortie a été faite grâce aux divers moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, Carnet de sorties découverte, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.). Le CEN NA a également réalisé sa propre communication sur leur site internet et auprès de leurs adhérents.

CHANTIER BÉNÉVOLE
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
ET LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Restauration d'une lande à bruyère
Coupe de ligneux dans une lande sèche sur le site des Sources de la Vienne. Découverte des richesses naturelles et de la gestion écologique du site.

SAMEDI 5 OCTOBRE

à 10h
à Peyrelevade
Rdv au village de Cezeyrat
GRATUIT
Renseignements et réservation
05 55 96 97 00
Animation CEN et PNR
+ d'infos sur www.pnr-millevaches.fr/CSD

PNR Millevaches
- 23 septembre

🔥 Le samedi 5 octobre 🧡 Chantier bénévole – restauration d'une lande à bruyère
Dans une ambiance conviviale, venez rejoindre l'équipe de volontaires qui participera à la restauration d'une lande embroussaillée et envahie par les fougères. Au programme : coupe de ligneux dans le but de passer le rouleau brise-fougère à l'été 2020. Toute main d'œuvre sera la bienvenue ! Ce chantier sera aussi l'occasion de découvrir la faune et la flore du site grâce aux animatrices. Chantier animé par le CEN Nouvelle-Aquitaine et le Parc Naturel Régional de Millevaches.
A noter : Prévoir une tenue adaptée (bottes...) et si possible quelques outils qui pourraient nous être utiles... Prévoir également un pique-nique que l'on pourra partager lors de la pause de midi.
Lieu de RDV : Cezeyrat | 19290 PEYRELEVADE
RDV : 10h Tarif(s) : Gratuit
Réservation : 05 55 96 97 00

Marie-Line Farges, Florence Saugeras, Melaine NG et 20 autres personnes aiment ça.

18 partages

Photos de la publication de PNR Millevaches dans Photos du jour
Une autre vie s'invente ici
Chantiers d'automne
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Figure 16 : "Post" de la sortie sur la page Facebook du PNR de Millevaches avec l'affiche de la sortie

Ce chantier a été organisé dans le cadre de la 2^{ème} édition des « 48h nature » (programme initié par la Région Nouvelle-Aquitaine).

↳ Au final ce sont quatre personnes qui sont venues prêter mains fortes aux organisatrices du PNR ML et du CEN Nouvelle-Aquitaine.

L'après-midi après un repas partagé et un peu de travail de coupe, elles ont emmené l'ensemble des participants au cœur de la tourbière pour découvrir et discuter des modes de gestion mis en place par le CEN (brise fougère, pâturage, etc.).

Le berger dont les brebis entretiennent le site les a également rejoints et accompagnés une partie de la journée.



Plusieurs articles de presse en lien avec ce chantier ont paru dans la presse :

PEYRELEVADE ■ Chantier bénévole avec le Parc naturel de Millevaches

Restauration d'une lande

Le Parc naturel de Millevaches organise le samedi 5 octobre un chantier bénévole. L'objet : la restauration d'une lande à bruyère, à Cézeyrat.

Le samedi 5 octobre le Parc Naturel de Millevaches organise un chantier bénévole pour la restauration d'une lande à bruyère à Cézeyrat sur la commune de Peyrelevalde.

Dans une ambiance agréable, le plus grand nombre est invité à rejoindre l'équipe de volontaires qui participera à la restauration d'une lande embroussaillée et envahie par les fougères.

Au programme : coupe de ligneux dans le but de



BÉNÉVOLES. La restauration d'une lande embroussaillée.

passer le rouleau brise-fougère à l'été 2020.

Ce chantier sera aussi l'occasion de découvrir la faune et la flore du site grâce aux animatrices. Chantier animé par le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine et le Parc Naturel Régional de Millevaches. À noter : prévoir une tenue adaptée (bottes...) et si possible quelques outils qui pourraient être utiles... Prévoir également un pique-nique que l'on pourra partager lors de la pause de midi. ■

➔ **Pratique.** Lieu de rendez-vous village de Cézeyrat à Peyrelevalde, à 10 heures. Animation gratuite, toute main-d'œuvre sera la bienvenue. Réservation : 05.55.96.97.00.

➔ CHANTIER PARTICIPATIF DE RESTAURATION DE BRUYÈRE EN PLEINE NATURE



PEYRELEVADE. 48 heures Nature. Dans le cadre de la 2^e édition des « 48 heures Nature » en Corrèze, initiée par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc naturel régional de Millevaches propose aux volontaires de participer, samedi 5 octobre de 10 heures à 17 heures, à la restauration d'un habitat naturel envahi par les fougères : coupe de ligneux, débroussaillage... Une occasion concrète pour découvrir la faune et la flore du site de façon conviviale autour d'un pique-nique à partager. Inscription préalable auprès de l'accueil du PNR au 05.55.96.97.00 pour cette sortie accessible à partir de 14 ans. Lieu de rendez-vous : Site des Sources de la Vienne, Cézeyrat à Peyrelevalde. ■

Figure 17 : Articles de presse en lien avec le chantier

Chantier d'automne : Sources de la Vienne

10/10/2019



Samеди 5 octobre un chantier bénévole a eu lieu sur le site des Sources de la Vienne, co-organisé avec le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



4 bénévoles étaient présents pour concourir à la restauration d'une lande sèche. La coupe de petits ligneux, bourdaine essentiellement, permettra d'améliorer l'état de conservation et la valeur fourragère de cette lande. Cette lande est entretenue par les brebis limousines du Goupement pastoral des Mille Sonnailles, dont un éleveur était présent lors du chantier. Une visite du site a permis d'échanger sur la gestion des milieux et le pastoralisme mis en place sur les terrains CEN.



Ce chantier était valorisé dans le programme Chantier d'Automne et 48h Nature en Région Nouvelle-Aquitaine.

Merci aux bénévoles !



Figure 18 : Article rédigé et paru sur le site du CEN Nouvelle-Aquitaine

c) Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

• Réseau Natura 2000 :

L'animatrice a participé au séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine organisé par la DREAL le 19 novembre 2019 à Peyrat-le-Château. Cette journée avait pour but d'échanger sur différentes problématiques entre animateurs et services de l'État. Plusieurs présentations et discussions ont pu avoir lieu entre les différentes personnes présentes (PAEC 2020, calendrier contrats 2020, actualités, SIN2, etc.). Une visite de terrain sur un habitat d'intérêt communautaire a également été réalisée (forêt de pente).

• Festival « Territoire Sauvage » :

L'animatrice Natura 2000 a tenu un stand Natura 2000 lors du Festival « Territoire Sauvage » qui a eu lieu le week-end de Pâques (du 20 au 22 avril 2019, période à cheval sur 2 périodes d'animation Natura 2000) au Teich (Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine). Lors de ce weekend touristique de la documentation Natura 2000 a été distribuée et de nombreux participants ont été sensibilisés.

2. Manifestation prévue en 2020

Cette année, trois animations sont prévues sur le site N2000 de la « Haute Vallée de la Vienne » :

- Dimanche 31 mai : « Transhumance jusqu'aux sources de la Vienne » (GP Mille sonnailles, CEN Nouvelle-Aquitaine, PNR ML)
- Samedi 4 juillet : « Découverte de la ripisylve, au fil de l'eau... » (canoë Kayak Club d'Eymoutiers et PNRML).
- Jeudi 13 août : « Balade aux sources de la Vienne » (PNRML).

Les affiches de ces animations ont été réalisées par la chargée de communication du PNR de Millevaches (cf. ci-dessous).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limosin

DE VILLAGES EN SONNAILLES
Cafés pastoraux

**Transhumance
JUSQU' AUX SOURCES
DE LA VIENNE**

Dimanche 31 Mai
de 7h30 à 17h à TOY-VIAM
Lieu de RDV: Parking des Sources de la Vienne pour co-voiturage jusqu'à Toy-Viam

Randonnée de 20 km.
Au départ de Toy-Viam, nous rejoindrons les Sources de la Vienne en compagnie des 400 brebis du Groupement Pastoral des 1000 sonnailles.
Cette transhumance sera l'occasion de découvrir les milieux naturels typiques du Plateau de Millevaches et d'échanger sur le rôle des brebis et des bergers dans la préservation des landes et des tourbières.
Lors de la pause déjeuner, un pique-nique à base de produits locaux vous sera proposé.
Seul le repas du midi est payant (10€).
Randonnée animée par le CEN Nouvelle-Aquitaine, le Groupement Pastoral des 1000 sonnailles, l'Association pour le pastoralisme sur la montagne limousine et le PNR.

Gratuit - Tout public
Renseignements & réservations au 06 48 56 67 23
Inscription obligatoire !

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Sortie Canoë DÉCOUVERTE DE LA RIPISYLVE, AU FIL DE L'EAU...

Samedi 4 Juillet
de 14h à 17h à REMPSTAT
Lieu de RDV : Pont de Fournet, sur la D367 entre Nadele et Rempstat

Partez en canoë à la découverte de la ripisylve d'une des rivières les plus emblématiques du Limousin : la Vienne. Accessible aux débutants. Vous en profiterez pour observer la nature, la faune et les milieux remarquables...
Animation par le Canoë Kayak d'Eymoutiers et le PNR de Millevaches.

12 € / pers
+ 8 ans et savoir nager
Réservation obligatoire
06 75 61 15 81
ekeymoutiers@gmail.com

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Balade AUX SOURCES DE LA VIENNE

Jeudi 13 Août
de 14h à 17h à SAINT-SETIERS
Lieu de RDV : Parking des Solivats de la Vienne, croisement D36 et D21

Au travers d'une petite randonnée de 4 Km, partez à la rencontre des Sources de la Vienne. Dans une ambiance conviviale, cette balade sera l'occasion de discuter du site Natura 2000 « Haute Vallée de la Vienne » et de ces spécificités (habitats, faune et flore).
Animation par le PNR Millevaches.

Gratuit - Tout public
Renseignements & réservations au 05 55 96 97 17
Réservation obligatoire !

Une autre vie s'invente ici
www.pnr-millevaches.fr



↳ À noter qu'à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activités et au vu du contexte exceptionnel de cette année (COVID-19), l'animation concernant la transhumance a été annulée. Quant aux deux autres, nous ne savons pas en l'état actuel des choses si elles pourront être maintenues...

Le cas échéant, la communication sur cette sortie se fera par les mêmes outils que pour les animations des années précédentes, à savoir : les divers moyens de communication du Parc (site internet du PNR, réseaux sociaux (Facebook, Twitter), journal estival du Parc, mailing aux Offices de Tourisme locaux, etc.).

3. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Dans le cadre du dépôt du pré-contrat Natura 2000 (cf. § II.B, p.4), divers partenaires potentiels ont été contactés pour voir s'il était possible de se répartir les interventions et/ou mobiliser d'autres fonds / subventionnements pour les travaux envisagés :

- Thomas Joullat, « Chargé de missions / Animateur du Réseau Zones Humides » du Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine,
- Et Thomas Bonnafoux, « Technicien de rivières - Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources »

4. Communication / Animation auprès des scolaires

Dans le cadre du projet de partenariat avec le Lycée de Neuvic (cf. § IV.B.2, p.16), l'animatrice du site a présenté le réseau Natura 2000 et la ZSC « Haute Vallée de la Vienne » aux étudiants. Ci-après, quelques diapositives du diaporama qui leur a été projeté lors de la présentation.

Prospections « loutres »

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

En partenariat avec le LYCÉE HENRI QUEUILLE NEUVIC

Natura 2000 – Site FR 7401148



Z.S.C. « Haute vallée de la Vienne »

Une autre vie s'invente ici



Rappel et chiffres clés

Comité de pilotage

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

18 Habitats d'intérêt communautaire
Dont 5 prioritaires

485 Ha

Soit 37% du site

Végétations amphibies / aquatiques



Forêts (de pente, alluviales, tourbières boisées...)



Végétations des zones humides



Landes et pelouses



© PNR ML ; CBNMC

Rappel et chiffres clés

Comité de pilotage

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

20 Espèces d'intérêt communautaire

Loutre d'Europe



Barbastelle



Chabot



Agrion de Mercure



Bruchie des Vosges



Moule perlière



Lamproie de Planer



© PNR, SMMB, N. Nicolas

VI. SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000 - VEILLE À LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LE SITE, CONSEILS EN AMONT

Nombre de jours prévus : 6

Nombre de jours consacrés : 4,38

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc a veillé à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier lors de l'élaboration de l'évaluation environnementale, mais aussi dans la Charte forestière, dans la Charte Paysagère, dans les documents d'urbanisme, ...

- La responsable du Pôle Gestion de l'espace assiste aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions. Elle s'assure qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en général, et plus particulièrement avec ceux du site de la « Haute Vallée de la Vienne ».
- De son côté, l'avis de l'animatrice du site a été sollicitée par de nombreuses personnes dans le cadre de dossier d'incidences (cf. § III, p.11).
- L'animatrice a participé à différents COTECH dans le cadre du PAEc 2020.
- L'animatrice a participé aux réunions / groupes de discussions ayant trait au LIFE « MAMAC » (cf. § II.E.1, p.9).
- L'animatrice a également assisté à deux réunions concernant les travaux d'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevade (programme « sources en actions »).
- Pour finir, l'animatrice a effectué la relecture du projet de rédaction de la "Stratégie Régionale de la Biodiversité" (SRB) et a débattu à ce sujet lors du colloque organisé par la Région le 12 novembre dernier.

VII. GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Nombre de jours prévus : 9

Nombre de jours consacrés : 7,87

A. Organisation de la gouvernance du site

• Comité de pilotage (COPIL) :

À noter qu'en raison de la crise sanitaire (COVID-19), aucun COPIL n'a pu être organisé lors du premier semestre 2020.

B. Gestion administrative et financière

Aucune demande de subvention n'a été effectuée pendant cette période d'animation (avril 2019 - avril 2020). En effet, la subvention en cours s'étale sur la période d'avril 2018 à avril 2021. L'année dernière, une première demande de paiement a été réalisée pour la période d'animation 2018-2019. A l'occasion, un rapport d'activité avait été rédigé. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de ce site Natura 2000 via le lien suivant :

http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/sites/hautevalleedelavienne.n2000.fr/files/documents/page/pdf/rapport_dactivites_2018-2019.pdf

Tout au long de la période d'animation 2019-2020, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation.

Le présent document établit le bilan technique de cette deuxième tranche d'animation.

C. Complément et mise à jour du DOCOB

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites Natura 2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore mettre à jour le DOCOB du site de la « Haute Vallée de la Vienne ».

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la mise à jour de celui de ce site Natura 2000.

D. Autres actions

• Application SIN2 :

Le 25 novembre 2019, la DREAL a organisé à Limoges une formation sur l'utilisation de l'application nationale SIN2 (Système d'Information du réseau Natura 2000). L'animatrice du PNR y a été conviée.

Outre les différents menus de l'application, il lui a ainsi été présenté la manière de procéder aux saisies : du suivi du DOCOB ; des ODD, OO et mesures de gestion ; des engagements charte ; des actions d'animation et contractuelles ; etc.

Afin de faciliter la prise en main du SIN2, et notamment le remplissage du volet "mise en œuvre", la DREAL Nouvelle-Aquitaine a accueilli une vacataire sur le site de Limoges en février et mars 2020. Ses missions : renseigner, dans le SIN2, les objectifs et mesures des documents d'objectifs, ainsi que les engagements des chartes.

Les animateurs de site Natura 2000 sont désormais dans l'attente des précisions que la DREAL obtiendra de la part du Ministère au sujet des consignes à suivre et du calendrier à respecter.

Programme

Matin (9h30-12h)

- Accès à l'application
- Création des comptes
- Présentation des différents menus
- Saisie du suivi du DOCOB
- Saisie des ODD, OO et mesures
- Saisie des engagements

Après-midi (13h30-16h30)

- Saisie des conventions/actions d'animation et contrats/actions contractuelles
- Saisie des adhésions à la charte
- Présentations des restitutions
- Outils mis à disposition
- Échanges avec les participants



2

Figure 19 : Programme de la formation SIN2

VIII. SYNTHÈSE

Ci-après, le bilan du temps consacré aux actions d'animation de ce site (cf. ci-dessous).

| Axes de travail | Sous-axes de travail | Indicateurs de moyens | |
|--|---|-----------------------|------------------------|
| | | Plan de charge (jr) | Total temps passé (jr) |
| Gestion des habitats et des espèces | Animation des contrats Natura 2000 | 19 | 21,69 |
| | Animation des MAEc | 8 | 2,72 |
| | Animation de la charte Natura 2000 | 4 | 3,54 |
| | Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers | 1 | 5,99 |
| | Animation foncière | 0 | 0,57 |
| Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences | Evaluations d'incidences des projets | 5 | 1,67 |
| Amélioration des connaissances et suivis scientifiques | Suivis scientifiques et techniques | 10 | 3,71 |
| Information, communication et sensibilisation | Création / mises à jour d'outils de communication, média | 4 | 2,55 |
| | Prises de contact avec des partenaires potentiels | 1 | 0,00 |
| | Organisation de réunions d'informations ou de manifestations | 2 | 5,34 |
| | Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire | 1 | 2,14 |
| | Communication / animation auprès des scolaires | 3 | 0,06 |
| | Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site | 1 | 1,21 |
| Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques | Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site | 6 | 4,38 |
| Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site | Organisation de la gouvernance du site (COPIL, ...) | 1 | 0,00 |
| | Gestion administrative et financière | 2 | 7,44 |
| | Compléments ou mise à jour du DOCOB | 4 | 0,00 |
| | Autres actions (rencontre avec services de l'Etat, SIN2, ...) | 2 | 0,43 |
| TOTAL | | 74 | 63,43 |

